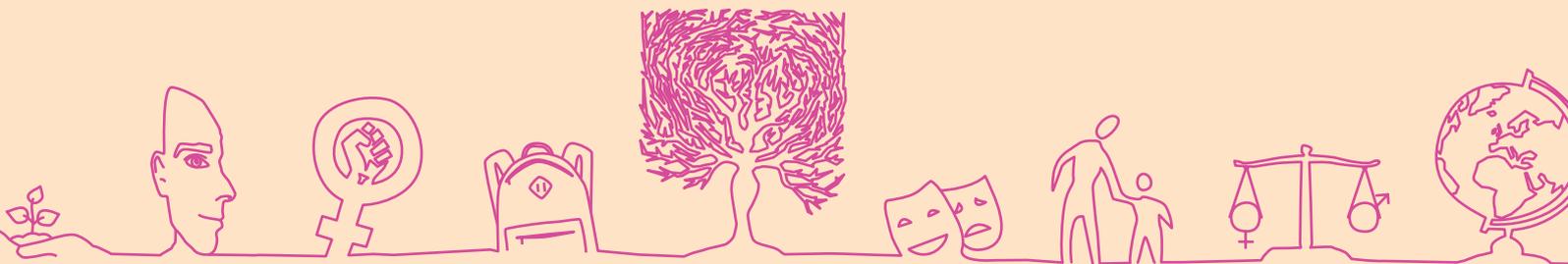


Le travail dans une économie décroissante

Replacer l'activité humaine dans les limites planétaires





: lien consultable ou téléchargeable

Introduction	05
I. Le travail dans la société moderne occidentale	07
A. De l'interdépendance entre croissance et emplois...	07
1. « Que faites-vous dans la vie ? » ou la centralité du travail	07
2. La courte et fulgurante course à la productivité	08
B. ... aux limites physiques du modèle	09
1. PIB en berne et basculement néolibéral	09
2. La croissance (verte), ni possible ni désirable ?	10
C. Le sens et la valeur du travail	12
1. L'emploi « à tout prix » mais qui sert à quoi ?	12
2. La valeur du travail, des réalités hors-sol ?	13
II. D'où nous vient le travail employé moderne ?	14
A. Des racines religieuses et culturelles de l' <i>homo economicus</i>	14
1. L'éthique protestante du travail	14
2. Le travail et l'échange selon les Lumières	15
B. La naissance de l'économisme et du travail « productif »	16
C. L'institutionnalisation du travail employé	18
1. De la contractualisation des négociations collectives...	18
2. ...à la précarisation du travail employé	19
III. Travailler dans une société décroissante	20
A. Le pourquoi du travail	20
1. S'émanciper du ou par le travail ?	20
2. Refonte du travail et démocratie économique	21
B. Repenser la rémunération	23
1. Le mérite de la rémunération	23
2. La cohérence des valeurs marchande et socio-environnementale du travail	24
3. Coût physique et rémunération du travail : quelle symétrie ?	24
4. Les écarts salariaux	25
C. L'urgence de produire moins : quels enjeux sociaux ?	25
1. Urgence climatique et justice sociale : un antagonisme falsifié ?	25
2. L'État social face à la décroissance	26
IV. RCTT, mesure incontournable de la décroissance ?	29
A. Réduire les heures pour réduire les émissions de CO ₂ ?	29
1. L'effet d'échelle de la RCTT : hypothèses et incertitudes	29
2. RCTT et productivisme : la nécessité d'un changement de paradigme	30
B. Une RCTT pour pérenniser l'État social ?	31
1. L'hypothèse de départ : une meilleure répartition du travail	31
2. Premier enjeu : envergure et conséquence sur les salaires	32
3. Second enjeu : la rigidité relative du marché de l'emploi	33
4. Augmentation relative et décentrement absolu de l'emploi	34

C. Plus de temps pour consommer moins/mieux ?	34
1. L'effet compositionnel du temps de travail	34
2. Effets rebond de la RCTT et obstacles culturels	36
D. L'économie de la subsistance et les communs	37
1. Un nouveau rapport au temps pour la co-production du bien-être	37
2. L'économie informelle, horizon politique de la décroissance ?	38
Conclusion	40

INTRODUCTION

La société moderne occidentale est centrée autour du travail employé, tant sur le plan matériel que sur le plan culturel. D'une part, elle pose le salaire comme moyen essentiel de subsistance par la consommation de masse. D'autre part, la relation salariée a acquis une valeur structurante de nos rapports sociaux et de notre identité individuelle, si bien qu'elle passe pour un ordre établi alors qu'elle n'est en réalité qu'une construction historique récente. Le travail tel qu'on le comprend aujourd'hui est une catégorie née sous le capitalisme industriel et est concomitante à l'émergence de l'économie comme discipline scientifique.¹ La dépendance de la société au travail employé s'est ainsi imposée comme allant de soi au fur et à mesure de l'essor du modèle capitaliste. Or, ces dernières années, un consensus scientifique se précise autour de l'insoutenableté environnementale d'un tel modèle. Un nombre croissant de chercheurs et chercheuses pointent en effet les limites physiques auxquelles se bute nécessairement la perspective de la croissance infinie de la production. Ce consensus, notamment porté par le Giec,² vient par ailleurs démentir la perspective d'une croissance dite « verte », soit la perspective d'une augmentation de la richesse et de l'emploi qui ne reposerait pas sur l'émission toujours plus importante de gaz à effet de serre et/ou sur l'exploitation exponentielle de ressources naturelles. La raison en est que cette perspective, reposant essentiellement l'innovation technologique permettant des gains d'efficacité énergétique, ignore les effets rebonds que de tels gains engendrent sur la production et la consommation. C'est pourtant sur cette perspective que se fondent encore de nombreuses orientations et initiatives politiques, notamment portées et financées par l'Union européenne, pour faire face aux crises environnementales.

Il apparaît ainsi de plus en plus clairement qu'une diminution de la pression exercée par l'économie marchande sur l'environnement doit nécessairement passer par une réduction de l'envergure de cette économie. Et donc par la réduction (voire la suppression) de certaines franges de la production, à commencer par celles qui sont les plus polluantes et qui ne sont pas jugées indispensables à la reproduction de la société. Traduite en termes de récession au sein d'une économie fondée sur la croissance, cette réduction prend pourtant tout son sens si elle s'inscrit dans le cadre plus large d'une politique structurelle faisant sortir l'économie du paradigme croissantiel. L'organisation sociale et économique d'une telle réduction a été notoirement élaborée par la pensée de la décroissance, notamment portée par Ian Gough, Daniel Claig, Serge Latouche, Eloi Laurent ou encore Max Koch. Partant des constats posés par les chercheurs et chercheuses de la décroissance, la présente analyse examine les enjeux que de tels changements engendreraient vis-à-vis du travail et spécialement du travail employé. Comment redéfinir le travail et le rôle qu'il joue au sein d'une société décroissante ? Quel avenir pour les rapports salariés et les institutions propres à ces rapports (comme le marché de l'emploi et le chômage) dans une économie dont on organise la décroissance ? Est-il possible de déconstruire les liens quasi-consubstantiels qui lient aujourd'hui l'emploi et la croissance ? Comment déconstruire l'impératif de « l'emploi à tout prix » qui justifie la promotion d'activités économiques désas-

¹ Gorz A., *Métamorphoses du travail*, op. cit.

² GIEC, *Rapport n°6 sur l'atténuation du changement climatique*, 2022, [en ligne :] <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3>, consulté le 29 mars 2023.

treuses pour l'environnement et faire se rejoindre les luttes sociales et environnementales ? Dans quelle mesure une réduction collective du temps de travail peut-elle contribuer à garantir non seulement une justice sociale par l'emploi mais aussi une émancipation sociétale de l'emploi ?

Cette analyse se divise en quatre parties. La première définit les liens d'interdépendance qu'entretient le travail (employé) avec la croissance. Nous verrons que la croissance économique a été formalisée au sortir de la Seconde Guerre Mondiale comme le prérequis du progrès social et comme la condition économique du plein-emploi. La redistribution des fruits d'une croissance jusque-là boostée par l'exploitation des énergies fossiles, se heurte cependant rapidement aux crises économiques suivant les chocs pétroliers des années 1970. Elle s'enraye ensuite sous l'effet des politiques néolibérales qui tendent notamment à la dérégulation des marchés et à l'abaissement du coût du travail. Examinées à la lumière de l'épuisement des ressources fossiles, la forte instabilité économique et financière et l'augmentation beaucoup plus faible du PIB de ces quarante dernières années font apparaître les limites du paradigme croissancier mais aussi, en conséquence, les limites du travail employé et de la consommation par l'achat comme seuls modes de subsistance.

Dans un second temps, nous nous poserons la question de la genèse du travail employé et de l'éthique de travail qui l'anime. D'où nous provient l'idée que le travail est une manière de s'accomplir dans la vie et non une tâche à accomplir dans la stricte mesure du nécessaire ? Quels développements culturels, politiques et technologiques ont permis à la relation salariée de prévaloir sur d'autres formes de relations au travail ? Quelles sont les racines intellectuelles et institutionnelles des valeurs de productivité et d'accumulation propres à l'appareil normatif et moral du capitalisme ? Quels modèles alternatifs de travail et de production ont été défendus contre l'institutionnalisation de la relation salariée ? Autant de questions auxquelles la deuxième section tente de répondre dans le but de faire apparaître le travail employé comme une construction historique contingente et donc ébranlable.

La troisième partie examine trois pistes de questionnement auxquelles nous amène la pensée décroissante sur le travail. D'abord, c'est le sens et le contenu même du travail qui sont appelés à être repolitisés et réinvestis par le débat démocratique. Ensuite, les questions liées à la rémunération du travail doivent être abordées, notamment celle de la distinction artificielle entre le travail productif (méritant rémunération) et reproductif (non rémunéré) institué sous l'ère du capitalisme industriel ainsi que celle de l'incohérence entre les niveaux de rémunération du travail et la valeur socio-environnementale de ce dernier. Pour finir, l'urgence de produire moins, et donc de travailler moins, sera abordée. Cette perspective suppose également une remise en question non seulement du rôle clef joué par la relation salariée dans le financement de l'État social mais aussi de l'exclusion de la protection de ce dernier des activités non rémunérées.

La quatrième et dernière partie de cette analyse propose de sonder les opportunités et obstacles que présente la réduction du temps de travail dans la perspective d'une sortie du paradigme croissancier. Cette partie donne ainsi suite à notre précédente étude portant sur l'histoire du temps de travail en Belgique.³

³ RAUCENT E., « Réduction collective du temps de travail et productivisme. Un mariage de (dé)raison ? », Bruxelles : CPCP, Étude n°40, 2023, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/rctt>.

Nous verrons dans la présente étude que la RCTT constitue une mesure sociale phare de la pensée décroissante et a pour vocation d'accompagner la réorientation de l'économie vers une trajectoire de production sobre et soutenable sur les plans environnemental et social. Quatre effets vertueux sont attendus d'une telle mesure et sont discutés de façon critique dans cette dernière section : l'effet d'échelle (travailler moins pour produire moins), l'effet de pérennisation de l'État social (travailler moins pour mieux se répartir le travail), l'effet compositionnel sur la consommation (travailler moins pour consommer mieux/moins), et l'effet émancipateur (décentrer l'emploi pour laisser place à des activités socialisées de co-production du bien-être individuel et collectif).

I. LE TRAVAIL DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE OCCIDENTALE

A. De l'interdépendance entre croissance et emplois...

1. « Que faites-vous dans la vie ? » ou la centralité du travail

Les sociétés occidentales sont organisées et centrées autour du travail.⁴ À tel point que le travail rémunéré constitue l'activité à laquelle nous consacrons le plus de temps de vie (sommeil à part).⁵ La semaine de travail de trente-huit heures (ou plus) nous apparaît de fait comme une configuration normale, voire « naturelle », du temps, toute dérogation à cette norme étant perçue comme singulière ou temporaire. Dans l'imaginaire collectif occidental, le terme « travail » ne recouvre d'ailleurs plus que l'étroite réalité de l'emploi rémunéré ou ne renvoie généralement qu'aux activités qui sont formellement reconnues comme méritant une rémunération individuelle.⁶ Selon cette norme sociale, le bien-être matériel individuel dépend quasi-exclusivement de ce type d'activité.

L'emploi rémunéré occupe également une fonction psychosociale essentielle puisqu'il contribue à forger l'identité et le statut social des individus et à structurer leurs interactions autour d'objectifs et de rituels communs.⁷ Nous dépendons donc du travail employé, non seulement comme moyen de subsistance, mais aussi comme norme culturelle, manifeste dans les attentes personnelles de productivité et d'accomplissement, dans le sentiment de culpabilité lorsque le temps est « gaspillé », dans l'identification par la « vocation », la valorisation de l'excès de zèle, la « passion » pour son travail, etc.⁸ Même pour ceux qui ne s'iden-

⁴ WEEKS K., *The problem with work: feminism, marxism, antiwork politics, and postwork imaginaries*, Duke University Press, Durham, 2011; KOMLOSY A., *Work: the last 1,000 years*, Londres, New York : Verso, 2018.

⁵ GOMEZ-BAGGETHUN E., « Rethinking work for a just and sustainable future », *Ecological Economics* 2022, vol. CC, n° 107506.

⁶ GORZ A., *Métamorphose du Travail. Critique de la raison économique*, Editions Galilé, 1988.

⁷ PAUL K.I., MOSER K. « Incongruence as an explanation for the negative mental health effects of unemployment: meta-analytic evidence », *J Occup Organ Psychol* 2006, n°79, pp. 595-621 ; JAHODA M., *Employment and unemployment: a social-psychological analysis*, Cambridge: Cambridge University Press, 1982 ; APPLEBAUM H., *The Concept of Work: Ancient, Medieval, and Modern*, Albany: State University of New York Press, 1992.

⁸ PAULSEN R., *Empty Labor: Idleness and Workplace Resistance*, Cambridge: Cambridge University Press, 2014; THOMPSON E. P., « Time, Work-Discipline, and Industrial Capitalism », *Past & Present*, 1967, vol. XXXVIII, n°1, pp. 56-97.

tifient pas à cette norme, et surtout pour ceux qui n'en ont pas les moyens, il est devenu tellement logique et évident dans notre société de « chercher du travail » que la remise en question de cet impératif semble irréaliste.⁹

La centralité de la relation salariée dans l'organisation de la société s'est graduellement imposée comme allant de soi au fur et à mesure de l'industrialisation des nations occidentales et de l'essor du modèle économique croissant et marchand. Ce modèle suppose que les biens matériels et immatériels de subsistance et de jouissance soient générés et rendus accessibles par leur commodification¹⁰ et leur libre-échange au sein d'un marché, cette commodification et ce libre-échange ayant vocation à engendrer une survaleur¹¹ (de la richesse) toujours plus importante.¹² L'économie marchande et croissante est fondée d'une part sur la relation salariée et d'autre part sur le principe de propriété privée des moyens de production.¹³ Au sein de cette économie, la richesse d'un pays (exclusivement générée au sein du marché et mesurée par le PIB) est ainsi répartie entre les employés (sous forme de salaires) et les détenteurs du capital (sous forme de profits et de revenus fonciers). La capacité d'une économie nationale à augmenter sa richesse dépend largement de l'augmentation de son taux de productivité horaire, soit la capacité à générer plus de valeur en une heure de travail. Tout au long de la révolution industrielle jusque dans les années 1970, la productivité des économies du Nord global a réalisé une augmentation fulgurante et continue, et ce essentiellement grâce à l'exploitation croissante et accumulée de sources d'énergies fossiles pour le fonctionnement de machines et de moyens de transport de plus en plus puissants.

2. La courte et fulgurante course à la productivité

La croissance de la productivité en vue d'augmenter les richesses est au fondement du pacte social conclu par le comité patronal-ouvrier en 1944 qui institue un système de concertation sociale paritaire ainsi qu'un modèle complet de sécurité sociale en Belgique. L'enjeu de la productivité pose ainsi la trame de fond des rapports de pouvoir entre employeurs et travailleurs, et donc les limites de ce que chacun de ces acteurs pose à titre d'intérêts propres et légitimes au sein de ces rapports. En effet, dans une économie orientée vers la « croissance intensive »¹⁴, les gains de productivité articulent la structure des confrontations sociales : les employés et leurs représentants les défendent à leur avantage sous forme d'augmentation de salaires (directs ou socialisés via les cotisations) et de réduction collective du temps de travail, les employeurs les récupèrent sous forme de profits afin de se garantir une place concurrentielle au sein du marché

⁹ HOFFMANN M., PAULSEN R., « Resolving the 'jobs-environment-dilemma'? The case for critiques of work in sustainability research », *Environmental Sociology*, 2020, vol. VI, n°4, p. 346.

¹⁰ La commodification, ou marchandisation, est le processus par lequel un bien est essentiellement appréhendé et traité comme un objet de commerce auquel on attribue une valeur économique et marchande.

¹¹ La survaleur renvoie à la richesse tirée du travail réalisé « en trop » par le travailleur par rapport à la quantité de travail nécessaire aux besoins de ce dernier (le surtravail) (DURAND J-P., « I. Théorie de l'exploitation », in DURAND J-P. (sous la direction de), *La sociologie de Marx*, La découverte, 2018, pp. 9-31).

¹² L'essor de ce modèle est par ailleurs concomitant aux campagnes de colonisation européennes du continent africain (CRAVEN M., « Between law and history : the Berlin Conference of 1884-1885 and the logic of free trade », *London Review of International Law*, 2015, vol. III, n°1, pp. 31-59).

¹³ À travers cette relation, le travailleur « loue » sa force de travail, tout en restant titulaire, au détenteur privé des moyens de production, de sorte que ce dernier l'exploite et en tire une survaleur. Cette dissociation (entre exploitation et titularité de la force de travail), que le travailleur intègre comme normale, rend ce dernier tout à la fois responsable de la reproduction de sa force de travail (c'est-à-dire de l'entretien de sa capacité productive) et subjugué à l'employeur quant aux moyens (matériels) de cette reproduction.

¹⁴ Par opposition à la croissance extensive qui dépend de la quantité des facteurs de production, la croissance intensive dépend de l'amélioration de la productivité des moyens de production existant.

et de les redistribuer aux actionnaires, et l'État les défend pour la création de nouveaux emplois (via l'investissement) et pour le maintien, voire l'augmentation, des recettes fiscales (issues du travail et de la consommation) essentielles au fonctionnement des services publics.

Dans ce modèle, l'emploi joue donc un rôle central... et damné. D'une part, si les entreprises dépendent de la main-d'œuvre pour leur production, leur mise en concurrence sur le marché les incite à « rationaliser » cette main-d'œuvre, soit à faire augmenter la productivité de cette dernière en vue de diminuer l'apport en travail humain « cher ». D'autre part, les travailleurs et le politique défendent un haut taux d'emploi permanent, les uns pour assurer leur propre subsistance, les autres pour assurer des recettes fiscales suffisantes.¹⁵ Les gains de productivité engendrés par la « rationalisation » du travail ont donc vocation à faire croître le PIB (soit augmenter la production et donc les richesses), croissance ayant elle-même vocation à maintenir et créer de l'emploi¹⁶ qui sera réorganisé et rationalisé à son tour... Ce modèle ne se révélera fonctionnel, non sans d'importants conflits sociaux, que durant une période extrêmement courte de l'histoire, soit les Trente Glorieuses (1945-1975).¹⁷

B. ... aux limites physiques du modèle

1. PIB en berne et basculement néolibéral

Les crises énergétiques puis économiques suivant les chocs pétroliers des années 1970, faisant bondir les chiffres du chômage, déséquilibrent durablement le rapport de force entre travailleurs et patronat, et modifient les règles du jeu. L'État adopte une politique néolibérale qui, semblant améliorer les chiffres du chômage, a pour effet de précariser graduellement l'emploi à l'avantage des entreprises.¹⁸ Il s'immisce ainsi dans la concertation sociale, tendance normalisée sous l'effet de l'intégration économique européenne et de ses impératifs de rigueur budgétaire.

D'une part, la tertiarisation de l'économie belge freine les gains de productivité, et la croissance du PIB se fait généralement plus faible et instable. Par ailleurs, depuis les années 1980, les innovations technologiques ne permettent pas une création suffisante d'emplois et le chômage devient dès lors structurel.¹⁹ Pour Robert Kurz²⁰ : « la phase néolibérale n'[est] que la tentative, d'une part, de gérer de façon répressive la crise sociale découlant de cet état de fait et, d'autre part, de créer une croissance sans substance du capital fictif par l'expansion effrénée du crédit, de l'endettement et des bulles financières sur les mar-

¹⁵ Les cotisations sociales représentent près de 30 % des recettes fiscales de la Belgique.

¹⁶ Ainsi qu'à la réduction collective du temps de travail et à l'augmentation des salaires, revendications portées par les travailleurs et leurs représentants.

¹⁷ Durant cette période, les économies occidentales ont été caractérisée par une augmentation forte et constante de la productivité, essentiellement soutenue par le développement technologique qui a fait bondir la puissance des machines.

¹⁸ CEULEMANS E., SHEIKH HASSAN N., MAIRA M., MARTINEZ E., ZUNE M., « Jobs, jobs, jobs oui... Mais lesquels ? », *Campagne TAM-TAM*, avril 2018, [en ligne :] <https://www.econospheres.be/IMG/pdf/jobsjobsjobstamtam.pdf>, consulté le 27 juillet 2022..

¹⁹ PASQUINET J-L., « Le RIE : une revendication qui se veut "décroissante" », *Lieux communs*, février 2018, p. 54-5.
²⁰ Robert Kurz était un philosophe et journaliste allemand, spécialisé dans le courant marxiste de la wertkritik (la critique de la valeur).

chés financiers et immobiliers. »²¹ Ainsi et d'autre part, dans le nouveau contexte de libéralisation commerciale et de déréglementation des marchés financiers à l'échelle mondiale, s'amorce le phénomène de financiarisation de l'économie²² qui fait basculer l'équilibre de répartition des fruits de la croissance en faveur des actionnaires. Dans ce contexte, la mobilisation sociale est devenue d'autant plus difficile que l'endettement des ménages exerce un effet de musèlement sur les travailleurs et travailleuses.²³

Moins qu'un nouveau rééquilibrage dans la redistribution des fruits de la croissance, une remise en question globale de l'obsession croissancière et du lien étroit qu'elle entretient avec la promesse d'emplois semble urgente. De fait, une relecture des gains de productivité à la lumière des enjeux socio-écologiques les fait plutôt apparaître comme un facteur de surexploitation de l'environnement et des travailleurs, surexploitation dont nous faisons aujourd'hui l'épreuve des limites.²⁴

2. La croissance (verte), ni possible ni désirable ?

Tout porte à croire que les conditions qui ont permis aux économies de marché occidentales de croître de façon vertigineuse et d'enrôler sur le « marché de l'emploi » une part toujours plus importante (et aujourd'hui écrasante) de la population adulte²⁵ ne sont plus réunies.²⁶ À commencer par l'accès au pétrole conventionnel bon marché sur lequel les économies occidentales reposent largement et dont la demande n'a fait qu'augmenter à mesure de leur croissance. À cet égard, Matthieu Auzanneau²⁷ offre une relecture des grandes crises économiques des cinquante dernières années sous le prisme écologiste de l'approvisionnement en énergie.²⁸ Il démontre un continuum entre les crises des années 1970 et celle de 2008 par le déclin graduel du pétrole conventionnel, d'abord aux États-Unis depuis les années 1970 puis à l'échelle mondiale à partir 2006.²⁹ Selon lui, la hausse du prix du pétrole à partir des années 2000 a contribué de

²¹ KURZ R., *Vies et mort du capitalisme*, Lignes, 2011, p. 62.

²² Le phénomène de financiarisation de l'économie renvoie à la mainmise grandissante des sociétés financières privées (fonds de pensions, compagnies d'assurances et fonds d'investissement) sur le fonctionnement de l'économie, poussant les entreprises à augmenter la valeur actionnariale et à se focaliser sur leurs activités principales tout en sous-traitant les activités à forte intensité de main-d'œuvre (WEIL, D., *The Fissured Workplace: why work became so bad for so many and what can be done to improve it*, Harvard University Press, 2013).

²³ Pour une étude sur la corrélation du déclin des grèves à la financiarisation du marché de l'immobilier depuis les années 1970 dans différents pays occidentaux, voy. : GOUZOLIS G., « What do indebted employees do ? Financialisation and the decline of industrial action », *Industrial Relations Journal*, vol. LIV, n°1, pp. 71-94.

²⁴ MÉDA D., *op. cit.*, p. 50.

²⁵ On se réfère ici non seulement à la diminution continue du nombre de travailleurs indépendants (surtout agricoles) et à l'introduction des femmes sur le marché de l'emploi, mais aussi à l'arrivée massive de travailleurs et travailleuses étrangers en Belgique à partir de la seconde moitié du XX^e siècle (voy. Raucant E., *op. cit.*).

²⁶ KALLIS G., KOSTAKIS V., LANGE S., MURACA B., PAULSON S., SCHMELZER M., « Research on Degrowth », *Annual Review of Environment and Resources*, 2018, vol. XLIII, n° 1, pp. 1-26 ; IMF (International Monetary Fund), *World Economic Outlook. Uneven Growth: Short- and Long-Term Factors*, 2015, [en ligne] : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/01/pdf/text.pdf>, consulté le 10 février 2023.

²⁷ Matthieu Auzanneau, ancien journaliste, est un auteur spécialiste des questions écologiques, spécialement des enjeux économiques et environnementaux liés à l'approvisionnement mondial en pétrole. Il est également le directeur du think tank « The Shift Project », centre de recherche centré sur les stratégies d'atténuation du changement climatique et de réduction de la dépendance de l'économie aux énergies fossiles.

²⁸ AUZANNEAU M., « 1973 et 2008, premières crises écologiques des "limites à la croissance" ? », *Le Monde*, 18 janvier 2023, [en ligne] : <https://www.lemonde.fr/blog/petrole/2023/01/18/1973-et-2008-premieres-crisis-ecologiques-des-limites-a-la-croissance>, consulté le 20 janvier 2023.

²⁹ Sur la démonstration de ce déclin, voy. : AUZANNEAU M., « Pic pétrolier : Laherrère répond à Yergin [tribune] », *Le Monde*, 22 septembre 2011, [en ligne] : <https://www.lemonde.fr/blog/petrole/2011/09/22/pic-petrolier-laherrere-repond-a-yergin-tribune>, consulté le 20 janvier 2023.

façon déterminante à la crise de 2008.³⁰ Il affirme que la période du « pétrole facile » (c'est-à-dire celui issu des puits « matures ») a laissé place au temps de l'acharnement technologique visant l'exploitation de sources de pétrole de plus en plus inaccessibles et donc de plus en plus coûteuses (voire déficitaires)³¹. Le déclin croissant et non-anticipé de la production pétrolière pose une limite physique indéniable au régime de croissance et nous fait rentrer dans une ère d'instabilité socioéconomique et géopolitique particulièrement préoccupante.

D'autre part, si le régime de croissance économique rencontre des limites naturelles que d'aucuns considèrent insurmontables,³² il apparaît de plus en plus clair que cette croissance n'est pas même souhaitable. Depuis plusieurs dizaines d'années, une critique de plus en plus élaborée de ce régime met en évidence les effets environnementaux désastreux de la surexploitation des ressources planétaires dont se nourrit la croissance, notamment le réchauffement climatique entraîné par les gaz à effet de serre (GES). Si des économistes et politiques de la pensée dominante tentent d'intégrer ces enjeux à leur modèle, notamment avec la notion de croissance « verte »,³³ un nombre toujours croissant d'auteurs et d'institutions (comme l'Agence européenne de l'environnement) pointent l'impossibilité de découpler en temps et proportion utiles la croissance économique de l'émission de GES.³⁴ En effet, les gains techniques d'efficacité énergétique et la hausse de la productivité des ressources (c'est-à-dire la richesse produite par unité de ressource exploitée), largement défendus à travers le paradigme de la croissance « verte », constituent des indicateurs insuffisants, voire inappropriés, pour informer les politiques de gestion durable des ressources, et ce essentiellement en raison de l'effet rebond.³⁵ L'effet rebond renvoie au fait que, dans un régime de croissance économique, la consommation d'un produit augmente nécessairement sous l'effet de la diminution du coût de ce produit induite d'une meilleure efficacité (énergétique) dans le processus de production. Suivant ces

³⁰ Indirectement par l'élévation du taux directeur par la Fed en réaction à cette hausse (élévation responsable du percement de la bulle des subprimes) et directement en portant un coup important à la solvabilité des ménages, notamment aux plus modestes en périphérie des villes.

³¹ La fin du quantitative easing déployé après la crise de 2008 (soit la baisse des taux directeurs qui permettent des prêts, et donc des investissements, peu coûteux) ralentit, voire met un terme, au financement de cet acharnement technologique, notamment en ce qui concerne le gaz de schiste aux États-Unis.

³² Aucune autre source d'énergie ne pouvant techniquement remplacer les énergies fossiles, en termes de capacités de production (AUZANNEAU M., « 1973 et 2008, premières crises écologiques des "limites à la croissance" ? », *op. cit.*).

³³ JÄNICKE M., « "Green growth": from a growing eco-industry to economic sustainability », *Energy policy*, 2012, n°48, pp. 13-21; HALLEGATTE S., HEAL G., FAY M., TREGUE D., « From growth to green growth - a framework », *Technical Report, National Bureau of Economic Research*, 2012.

³⁴ JACKSON T., *Prosperity without Growth*, New York: Routledge, 2017 ; SCHOR J.B., *Plenitude: The New Economics of True Wealth*, Melbourne: Scribe Publications, 2010 ; EEA, *The European environment—state and outlook 2020*, Knowledge for transition to a sustainable Europe, 2019 ; EEA, *Growth without economic growth*, European Environment Agency, 2021, [en ligne :] <https://www.eea.europa.eu/themes/sustainability-transitions/drivers-of-change/growth-without-economic-growth>, consulté le 26 janvier 2023 ; HABERL H., WIEDENHOFER D., VIRÁG D. *et al.*, « A systematic review of the evidence on decoupling of GDP, resource use and GHG emissions, part II: synthesizing the insights », *Environ Res Lett*, 2020, n°15:065003).

³⁵ KUPERUS HEUN M., BROCKWAY P. E., « Meeting 2030 primary energy and economic growth goals : mission impossible ? », *Applied Energy*, octobre 2019, vol. CCLII ; WIEDMAN T. O., SCHANDL H., LENZEN M., KANEMOTO K., « The material footprint nation », *PNAS*, mai 2015, vol. CXII, n°20, pp. 6271-6 ; ARROBBIO O., PADOVAN D., « A vicious tenacity: The efficiency strategy confronted with the rebound effect », *Front Energy Res*, 2018, vol. VI ; PARRIQUE T., BARTH J., BRIENS F. *et al.*, *Decoupling debunked - Evidence and arguments against green growth as a sole strategy for sustainability*, European Environmental Bureau, 2019 ; AYRES R. U., WARR B., *The economic growth engine: how energy and work drive material prosperity*, Edward Elgar, Cheltenham, 2009 ; RAMMELT C., CRISP P., « A systems and thermodynamics perspective on technology in the circular economy », *Real-World Econ Rev*, 2014, vol. LXVIII, pp. 25-40 ; WIEDENHOFER D., VIRÁG D., KALT G. *et al.*, « A systematic review of the evidence on decoupling of GDP, resource use and GHG emissions, part I: bibliometric and conceptual mapping », *Environ Res Lett*, 2020, 15:063002.

observations, l'expansion constante de l'économie de marché, dont on fait dépendre nos moyens de subsistance par l'emploi, ne se révèle dès lors ni possible ni désirable.

C. Le sens et la valeur du travail

1. L'emploi « à tout prix » mais qui sert à quoi ?

La croissance, et la création d'emplois qui est censée en découler, sont couramment brandies par les dirigeants pour justifier le maintien et le lancement d'infrastructures commerciales et/ou industrielles destructives de l'environnement (et des droits sociaux). En témoignent l'implantation du géant chinois de l'e-commerce, Alibaba, et ses dizaines d'hectares d'entrepôts à l'aéroport de Liège.³⁶ L'impératif de croissance et d'emplois « à tout prix » a ainsi fini par occulter les grandes questions de fond sur le travail : quel travail veut-on réaliser, pourquoi et pour qui ?³⁷ Reconnaître l'insoutenabilité de la croissance économique force à remettre en question non seulement la centralité du travail employé au sein de la société mais aussi le contenu même de ce travail.

Les pays du Nord global ont externalisé une large part du travail directement responsable des émissions de GES et de l'exploitation de matières premières vers les pays du Sud global (tout en gardant une mainmise sur les profits de ce travail).³⁸ Cependant, ce transfert a mené les économies dites « post-industrielles » à s'orienter vers le secteur tertiaire (les services) et, corrélativement, vers de nombreux métiers inutiles, voire nuisibles, au bien-être social et à l'environnement : les *bullshit jobs*.³⁹ Graeber⁴⁰, à qui l'on doit l'expression, se réfère ici à différents métiers généralement retrouvés dans le secteur privé et souvent faits d'anglicismes intraduisibles : les avocats d'entreprise, les responsables des relations publiques et du marketing, les réceptionnistes « d'apparat », les managers intermédiaires, les *corporate compliance officers*, etc. Selon lui, l'omniprésence de ces *bullshit jobs* au sein de la société s'explique par le fait que le travail, au sens de l'emploi rémunéré, est devenu une fin en soi.⁴¹ Plutôt que d'être consacré au temps libre, le temps économisé grâce au développement technique a de fait largement été réinvesti dans ces nouvelles tâches, et ce au nom d'une « souffrance vertueuse » tirée d'une éthique de travail capitaliste puritaine ainsi que de la cultivation de faux besoins consuméristes continuellement renouvelés.⁴²

³⁶ « Contre l'arrivée d'Alibaba à Liège Airport & l'extension de l'Aéroport », *Stopalibaba.com*, s.d., [en ligne :] <https://stopalibaba.com/s-informer>, consulté le 22 octobre 2022.

³⁷ GORZ A., *Paths to paradise: on the liberation from work* (1^{ère} éd.), Londres: Pluto Press, 1985.

³⁸ DORNINGER C., HORNBERG A., ABSON D. J. *et al.*, « Global patterns of ecologically unequal exchange: implications for sustainability in the 21st century », *Ecol Econ*, 2021, 179:106824 ; ROBERTS J. T., PARKS B. C., « Ecologically unequal exchange, ecological debt, and climate justice: the history and implications of three related ideas for a new social movement », *Int J Comp Sociol*, 2009, 50:385-409.

³⁹ GRAEBER D., *Bullshit jobs: a theory*, New York: Simon & Schuster, 2018.

⁴⁰ David Graeber était un anthropologue américain et activiste anarchiste.

⁴¹ Voy. aussi : HOFMANN M., PAULSEN R., « Resolving the "jobs-environment-dilemma"? The case for critiques of work in sustainability research », *Environ Sociol*, 2020, n°6, pp. 343-354.

⁴² Voy. également : MARCUSE H., *One-Dimensional Man. Studies in the Ideology of Advanced Industrial Society*, London, New York: Taylor & Francis, 2007.

2. La valeur du travail, des réalités hors-sol ?

Par ailleurs, ces métiers se retrouvent souvent parmi les mieux rémunérés, ce qui pose la question de la valorisation marchande du travail et de son rapport à la contribution réelle qu'il génère au sein de la société. Une étude de la New Economics Foundation (NEF)⁴³ démontrent que les postes de banquier en chef, de directeur de communication et de comptable fiscaliste, gagnant respectivement jusqu'à 10 millions, 12 millions et 200 000 livres sterling par an, détruisent, en termes d'externalités sociales et environnementales, une valeur équivalente à 7, 11 et 47 livres sterling pour chaque livre qu'ils gagnent.⁴⁴ Si ces calculs reposent sur des données hasardeuses et sur une logique purement marchande, ils ont l'avantage de mettre en lumière de façon provocatrice le peu, voire l'absence, de valeur sociale et/ou environnementale de ces métiers.

D'autre part, la définition étroite du travail selon le régime économique croissant déconsidère la variété de tâches qui sont accomplies au quotidien et qui contribuent au maintien de la vie sociale et individuelle. De nombreuses féministes ont à cet égard mis en lumière le travail non rémunéré réalisé au sein du foyer et au bénéfice de la famille, travail le plus souvent invisibilisé, pris pour acquis et essentiellement réalisé par les femmes.⁴⁵ Or que ce travail ne soit pas officiellement reconnu comme un élément essentiel et indicatif du bon fonctionnement de notre économie ne suit pas un ordre supposément naturel des choses mais constitue le fruit d'un processus historique de structuration sociale amorcé sous l'effet de l'industrialisation des économies occidentales. Comme nous le verrons dans la partie suivante, cette invisibilisation du travail des femmes reflète le passage d'une économie domestique orientée vers la subsistance et centrée sur le besoin à une économie fondée l'opulence et la notion de prix. La NEF propose de chiffrer la valeur marchande théorique de ce travail et observe que l'ensemble du travail domestique réalisé au Royaume Uni (évalué selon le salaire minimum) représente 21 % du PIB national. Cet exercice a moins pour objectif de défendre la commodification de ce travail au sein de l'économie marchande que de questionner la pertinence même du PIB en relevant la nature arbitraire et « hors-sol ». Et de fait, dans les cas où ce travail domestique est réalisé par des

⁴³ La NEF est un think-tank indépendant spécialisé dans l'élaboration de nouveaux indicateurs de durabilité dans la perspective de construire un modèle économique fondé sur l'égalité, la diversité et la stabilité économique.

⁴⁴ LAWLOR E., KERSLEY H., STEED S., « A bit rich. Calculating the real value to society of different professions », New Economics Foundation, 14 décembre 2009, [en ligne:] <https://neweconomics.org/2009/12/a-bit-rich>, consulté le 25 octobre 2022.

⁴⁵ VAN DER STEEN C., « L'économie du patriarcat », Bruxelles : CPCP, Analyse n° 400, 2020, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/economie-patriarcat>, consulté le 18 avril 2023. Voy. aussi : POWER M., « Social provisioning as a starting point for feminist economics », *Fem Econ*, 2004, vol. X, n°3, pp. 3-19 ; BIESECKER A., HOFMEISTER S., « Focus:(Re) productivity: sustainable relations both between society and nature and between the genders », *Ecol Econ*, 2010, vol. LXIX, pp. 1703-1711.

employées, il conserve, malgré sa contribution certaine au bien-être de la population,⁴⁶ une sorte de sous-statut caractérisé par une rémunération proche du salaire minimum.⁴⁷

II. D'OU NOUS VIENT LE TRAVAIL EMPLOYÉ MODERNE ?

Il n'y a rien de naturel ou d'inévitable dans la façon dont nous définissons le travail.⁴⁸ Les normes actuelles et idées dominantes autour du travail sont le produit de développements économiques, techniques et culturels dont il est possible de tracer la généalogie. Pour imaginer une nouvelle façon de travailler et relâcher les liens quasi-consubstantiels que l'emploi entretient avec la croissance économique, il est nécessaire de cerner quelques-unes des racines historiques du travail employé. Sous quelles conditions le travail est-il passé du statut de fléau ou de nécessité à celui de vertu ou de devoir moral ? D'où nous vient l'idée que le travail est une source de jouissance par l'accumulation des avoirs ? Travaille-t-on plus ou moins d'heures que durant l'époque préindustrielle ? Pourquoi le travail « typiquement » réservé aux femmes n'est-il pas valorisé, ou très peu valorisé, au sein du système économique croissant ? Cet exercice d'historicisation nous permet de cerner l'appareil normatif et moral qui structure le modèle de travail moderne et le régime capitaliste à son fondement.

A. Des racines religieuses et culturelles de l'*homo economicus*

1. L'éthique protestante du travail

La plupart des sociétés préindustrielles n'étaient pas organisées autour du travail.⁴⁹ L'idée que le travail est un fléau à assumer dans la stricte mesure du nécessaire prédominait largement dans les régions européennes durant l'Antiquité,⁵⁰ le Moyen Âge,⁵¹ et le début de la Modernité.⁵² Plusieurs chercheurs estiment d'ailleurs que les paysans médiévaux travaillaient à un rythme lent et bénéficiaient de nombreux jours de congé et de fête, leur temps libre s'éten-

⁴⁶ Selon l'étude de la NEF citée plus haut, les puéricultrices génèrent une valeur équivalente à 7 livres sterling pour chaque livre qu'elles gagnent, les externalités sociales et environnementales de leur métier étant globalement positives.

⁴⁷ Par ailleurs, l'introduction des femmes sur le marché du travail, pour une large part à temps partiel, ne s'est pas vu accompagner de leur émancipation des charges domestiques. À cet égard et contrairement à une croyance commune, le temps consacré au travail domestique n'a pas nécessairement diminué avec l'introduction de l'électricité, l'eau courante et les appareils usagers (tels la machine à laver ou l'aspirateur). Au contraire, l'économie de temps réalisée grâce au développement technologique a été contrebalancée par une hausse des attentes sociales en matière de propreté et d'éducation ainsi que par l'introduction de nouvelles tâches de gestion comme les courses alimentaires et le maintien d'un budget familial (HERMANN C., *Capitalism and the Political Economy of Work Time*, Londres et New York: Routledge, 2015, p. 193-4 ; COWAN R.S., *More Work for Mother*, Basic Books, 1983 ; WAJCMAN J., *Pressed for Time: The Acceleration of Life in Digital Capitalism*, University of Chicago Press, 2015 ; STRASSER S., *Never Done: A History of American Housework*, Macmillan, 2000 ; VANEK J., « Time spent in housework », *Sci. Am*, 1974, vol. CCXXXI, n°5, pp. 116-121).

⁴⁸ WAJCMAN, J., *Pressed for Time: The Acceleration of Life in Digital Capitalism*, University of Chicago Press, 2015.

⁴⁹ MÉDA D., *Le Travail. Une Valeur en Voie de Disparition?*, Flammarion, 2010.

⁵⁰ AREND H., *The Human Condition* (1958), University of Chicago Press, 1998.

⁵¹ FEDERICI S., *Caliban and the witch: Women, the body and capital accumulation*, Autonomedia, 2004.

⁵² WEBER M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris : librairie Plon, 1905.

dant de huit semaines à six mois.⁵³ Toutefois, alors qu'elles représentent de longues heures de travail, les tâches domestiques mais aussi les corvées ne sont pas toujours prises en compte dans la recherche historique sur le temps de travail.⁵⁴ Max Weber observe tout de même que « partout où le capitalisme a entrepris son œuvre d'augmentation de la productivité du travail humain par l'accroissement de son intensité, il s'est heurté à la résistance obstinée de ce leitmotiv du travail [celui du strict nécessaire] de l'économie précapitaliste. »⁵⁵ Le refus des paysans de travailler plus que besoin ou de « maximiser » leurs gains s'explique, selon de nombreux auteurs, par l'absence d'un instinct capitaliste, d'une propension naturelle à se comporter en *homo economicus*.⁵⁶

Ce sont bien plutôt des mutations culturelles, politiques et religieuses, notamment par la Réforme protestante, qui ont modifié le rapport des populations européennes au travail : la mutation du travail comme obligation morale se propage durant les *xvi^e* et *xvii^e* siècles sous l'influence du puritanisme et du calvinisme. Weber observe ainsi un renforcement réciproque de l'ordre économique capitaliste et de la Réforme protestante, cette dernière jouant un rôle déterminant dans la dignification d'une vie ordonnée par et centrée autour du « dur labeur » dont le premier bénéficie directement.⁵⁷ L'oisiveté et la paresse sont alors construites comme de véritables menaces à l'ordre culturel et économique bourgeois naissant. Les débuts de la Modernité sont ainsi marqués d'une diminution nette des jours de congé en Europe⁵⁸ et d'une attaque répétée sur les modes de vie ne contribuant pas à l'essor de cet ordre, dont le vagabondage, l'indigence, et la « sorcellerie ».⁵⁹

2. Le travail et l'échange selon les Lumières

La philosophie des Lumières affranchit ensuite le travail de sa justification religieuse et de ce qui lui reste de son statut de fléau terrestre. Elle l'érige au rang de vertu et le définit comme un moyen essentiel de se garantir prospérité et bonheur.⁶⁰ Cette vision transforme le travail en une activité abstraite, comme un élément constitutif et originel de toute vie humaine en général.⁶¹ Cette approche du travail était absente des sociétés précapitalistes : « jamais l'idée de penser socialement la "synthèse" de deux activités aussi différentes, par exemple, que le fait de fabriquer du pain d'un côté, et le fait de composer un morceau de musique de l'autre, pour les subsumer finalement sous un seul et même concept, le travail "en général", jamais cette idée n'aurait pu germer dans les esprits, ni même

⁵³ SCHOR J.B., *The Overworked American: The Unexpected Decline of Leisure*, Basic books, 1993 ; LAFARGUE P., *The Right to be Lazy* (1883), Frankfurt: Outlook, 2020 ; BENNETT H.S., *Life on the English manor: a study of peasant conditions 1150-1400*, Cambridge University Press, 1937 ; RODGERS E., *Discussion of Holidays in the Later Middle Ages*, New York : Columbia University Press, 1940. L'augmentation du temps libre au Moyen-âge au sein des pays chrétiens occidentaux s'explique notamment par les gains de productivité techniques engendrés par l'introduction des moulins à eau puis à vent (NAREDO J.M., *La economía en evolución: historia y perspectivas de las categorías básicas del pensamiento económico*, Siglo XXI de España Editores, 2015).

⁵⁴ BAYARD T., *A Medieval Home Companion: Housekeeping in the Fourteenth Century*, New York: Harper Collins, 1992.

⁵⁵ WEBER M., *ibid.*, p. 33.

⁵⁶ THOMPSON E.P., *The Making of the English Working Class*, Open Road Media, 1963 ; FROMM E., *The Fear of Freedom*, Psychology Press, 2001 ; WEBER M., *ibid.*

⁵⁷ WEBER M., *op. cit.*

⁵⁸ NAREDO J.M., *op. cit.*

⁵⁹ FEDERICI S., *op. cit.*

⁶⁰ KOMLOSY A., *op. cit.*

⁶¹ PASQUINET J-L., *op. cit.*, p. 55.

donc, produire des effets réels dans la production et dans la circulation des biens. Il n'y a, pour ces sociétés, que des activités spécifiques, concrètes, utiles, a priori incommensurables entre elles. »⁶²

À l'exception notoire de Hobbes puis de Rousseau, les Lumières affirment par ailleurs la capacité naturelle de « l'Homme » à agir de façon rationnelle selon son intérêt particulier, le menant spontanément à sociabiliser et échanger avec « ses semblables ». ⁶³ On peut déjà déceler dans thèse de la « sociabilité naturelle » des Lumières les fondements théoriques de l'économie politique naissante que des années de débats internes n'auront pas suffi à ébranler. On la retrouvera en effet explicitement chez Adam Smith et implicitement dans la théorie économique néoclassique. Cette thèse permet d'ailleurs à la pensée économique dominante d'appréhender le bien général, non pas comme un objectif à atteindre par une quelconque polis ou contrat social, mais comme le résultat « naturel » du marché au sein duquel les individus échangent librement. ⁶⁴

B. La naissance de l'économisme et du travail « productif »

Les premiers « économistes », du moins les premiers à se définir comme tels, sont les physiocrates. Le courant de pensée physiocratique chevauche et poursuit la réflexion philosophique des Lumières sur ladite « sociabilité naturelle des Hommes ». La physiocratie a par ailleurs exercé une influence importante sur l'émergence du travail comme « activité productive de richesses » en Europe au cours du xviii^e siècle. En effet, les physiocrates sont les premiers à évincer le principe de subsistance (et celui d'autarcie propre au mercantilisme) ⁶⁵ pour centrer toute activité économique autour des notions de jouissance et d'opulence. L'agriculture, première activité génératrice de richesses dans la pensée physiocratique, n'est donc plus seulement envisagée selon sa valeur d'usage pour les besoins de la population mais selon sa capacité à engendrer un « produit net ». Le prix, et non le besoin, devient alors l'étalon de mesure de l'économie. ⁶⁶ C'est donc la physiocratie qui introduit l'impératif de richesse, non plus du souverain mais des propriétaires fonciers, par la production d'un surplus, l'investissement et la libéralisation des marchés. Dans la pensée de Quesnay, figure de proue de la physiocratie, la « capacité de jouir », à titre de liberté naturelle, et la rationalité économique, qui lie l'individu au reste de la société, mènent nécessairement à la propriété privée et à son exploitation. ⁶⁷

⁶² BOHY-BUNEL B., « La critique radicale du travail, et son incompatibilité structurelle avec le principe spectaculaire », Palim Psao, 22 octobre 2016, [en ligne :] <http://www.palim-psao.fr/2016/10/la-critique-radicaledu-travail-et-son-incompatibilite-structurelle-avec-le-principe-spectaculaire-par-benoitbohy-bunel.html>, consulté le 16 février 2023.

⁶³ LARRÈRE C., *L'invention de l'économie au XVIII^e siècle. Du droit naturel à la physiocratie*, Presses Universitaires de France, 1992, p. 75.

⁶⁴ CARTELIER J., « L'invention de l'économie au XVIII^e siècle : note de lecture », *Cahiers d'économie politique*, 1994, n°23, p. 151.

⁶⁵ La pensée mercantiliste (xvi^e - milieu du xviii^e siècles) défend d'une part l'idée que l'expansion de la puissance du souverain s'appuie sur l'essor du commerce extérieur par la production d'un excédent de la balance commerciale. D'autre part, elle dissocie le commerce extérieur du commerce intérieur, ce dernier étant quant à lui caractérisé par l'équivalence dans les échanges. Le commerce intérieur a ainsi pour fonction de garantir l'autosuffisance/l'autarcie (notamment alimentaire) de la population (SPECTOR C., « Le concept de mercantilisme », *Revue de métaphysique et de morale*, 2003/3, n°39, pp. 289-309).

⁶⁶ LARRÈRE C., *op. cit.*, p. 187.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 202.

L'idée physiocratique d'un ordre économique guidé par des lois naturelles a ainsi pour effet de dépolitiser les questions économiques qui n'appellent désormais plus qu'à une gestion technocratique : ces lois naturelles, que déchiffrent les experts-conseillers du Prince, seuls capables d'interpréter le Tableau économique,⁶⁸ justifient alors une forme de despotisme éclairé. Et de fait, au milieu du XVIII^e siècle, la physiocratie prédomine en Europe et exerce une influence marquée sur les politiques impériales et provinciales au sein des Pays-Bas autrichiens : les provinces du Brabant, du Hainaut, de Namur, du Luxembourg et de Flandre font l'objet de plusieurs ordonnances et décrets forçant le défrichement et la redistribution ou vente des terres communes en propriétés individuelles en vue les faire fructifier.⁶⁹ Non sans heurts et opposition de la part de certains états provinciaux, s'amorce alors une modification fondamentale du rapport de la population à la terre et au travail qu'elle y réalise : « les enclosures et la privatisation des terres communes entraînent une nouvelle relation de dépendance des paysans que les employeurs exploitent par la réduction des salaires et la prolongation de la journée de travail ». ⁷⁰ Elles précipitent ensuite l'exode rural des paysans dépossédés de leurs terres communes (ou revendant leurs parcelles) vers les zones urbaines en plein essor industriel. En d'autres termes, se concrétise la transition des relations féodales aux relations de classes que le salaire et les horaires de travail viennent structurer.

L'artisanat subit la même transition (de l'économie féodale ou coopérative vers le travail employé) : d'abord par le système domestique (*putting-out system*) par lequel les propriétaires fonciers et industriels court-circuitent les guildes corporatives d'artisans en passant des commandes directement auprès des populations rurales aux XVII^e et XVIII^e siècles,⁷¹ ensuite par l'introduction des usines à partir de la révolution industrielle au XIX^e siècle. Le travail (réalisé en industrie) se transforme alors en un facteur de production, influençant la compétitivité des manufactures au même titre que la propriété foncière et le capital.⁷² Les tâches ménagères et domestiques, déléguées exclusivement aux femmes, sont quant à elles considérées comme un facteur de reproduction de la main-d'œuvre et sortent de la définition du travail. Cette exclusion, dont de nombreuses féministes dénoncent la nature arbitraire,⁷³ exerce encore aujourd'hui une influence majeure sur les inégalités économiques entre femmes et hommes : de la dévalorisation des secteurs du soin et de la petite enfance au choix contraint d'une large part des femmes à travailler à temps partiel pour assumer les charges domestiques.⁷⁴

⁶⁸ Le tableau économique est un instrument de représentation arithmétique de l'économie conçu par Quesnay. Il généralise à l'échelle du royaume le calcul micro-économique de la gestion d'une exploitation agricole.

⁶⁹ Durant les périodes française et hollandaise et après l'indépendance de la Belgique, les propriétés collectives sont sans cesse attaquées par de nouvelles lois, et leur privatisation contrainte se poursuit (DE MOOR M., « Les terres communes en Belgique » ; DELÉMAS M-D., VIVIER N. (sous la direction de), *Les propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2003, pp. 119-137).

⁷⁰ GOMEZ-BAGGETHUN E., *op. cit.*, p. 3.

⁷¹ Souvent appréhendé comme une phase historique intermédiaire vers le système économique capitaliste, le *putting-out system* constitue plutôt une articulation particulière des relations capitalistes de production qui réapparaît et persiste jusqu'à aujourd'hui sous des formes renouvelées (LITTLEFIELD A., REYNOLDS L. T., « The *putting-out system*: Transitional form or recurrent feature of capitalist production? », *The Social Science Journal*, 1990, vol. XXVII, n°4, pp. 359-372).

⁷² Ce développement est également largement permis par l'accaparement des ressources naturelles via la colonisation (VELLUT J-L., « Hégémonies en construction : articulations entre État et entreprises dans le bloc colonial belge (1908-1960) », *Revue Canadienne des Études Africaines*, 1982, vol. XVI, n°2, pp. 313-330).

⁷³ WARING M., *Counting for Nothing: What Men Value and What Women Are Worth*, Bridget Williams Books, 1988 ; FEDERICI S., *Revolution at Point Zero: Housework, Reproduction, and Feminist Struggle*, PM press, 2020.

⁷⁴ MÜLLER T., *She works hard for the money: tackling low pay in sectors dominated by women-evidence from health and social care*, ETUI Research Paper, 2019.

C. L'institutionnalisation du travail employé

1. De la contractualisation des négociations collectives...

Sous la révolution industrielle, la quête de croissance économique transforme l'innovation technologique, essentiellement envisagée auparavant comme un facteur d'économie de travail, en un facteur d'expansion de la production.⁷⁵ Ainsi et paradoxalement, tout au long du XIX^e siècle, l'amélioration technologique des machines industrielles, augmentant les capacités productives et diminuant les temps d'arrêt technique, entraîne avec elle un allongement des heures de travail (jusqu'à seize heures par jour tous les jours) et une plus grande pénibilité physiologique, psychologique et sociale du travail.⁷⁶ Pour faire accepter aux travailleurs de telles conditions, ce sont des siècles de développement culturel, économique et juridique qui ont lentement fait s'infiltrer au sein de la population laborieuse « l'éthique de travail » propre à la classe bourgeoise et marchande.⁷⁷

Toutefois, l'avènement du modèle employé en Belgique a également rencontré de vives oppositions, au travers de grèves et de révoltes, portées par des mouvements ouvriers marxistes et anarchistes dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Initialement rassemblés autour d'une objection commune à la propriété privée et au salariat, ces deux mouvements se distinguent toutefois dans leurs rapports aux institutions publiques et à l'État en général, les premiers cherchant à fonder un parti pour s'emparer du pouvoir, les seconds défendant la dissolution de l'État et une organisation fédéraliste de la société par la libre association.⁷⁸ C'est finalement le courant socialiste, politicien et réformiste, à travers le Parti ouvrier belge et sa commission syndicale, qui s'affirme graduellement comme le représentant majeur des revendications ouvrières au tournant du XX^e siècle. Les salaires et le temps de travail deviennent dans le même temps des objets de lutte sociale mais aussi politique, donnant lieu à l'obtention des premiers droits sociaux (dont le repos dominical en 1905 et la journée des huit heures de travail en 1921) ainsi qu'une concertation sociale de plus en plus structurée (avec la mise en place des commissions paritaires en 1919 et l'avènement de la liberté d'association en 1921).

Les acquis sociaux de l'entre-deux-guerres, dont l'indexation des salaires, les premières conventions collectives de travail et les premiers éléments de la sécurité sociale, marquent, comme le suggère à l'époque Henri de Man⁷⁹, la transition du mouvement syndical belge « de la phase de résistance intermittente à la phase contractuelle ».⁸⁰ Le Pacte social de 1944 représente le point d'orgue de cette transition : fruit de la négociation entre les « partenaires » sociaux, il institutionnalise la paix sociale notamment par la mise en place d'un système de concertation paritaire entre patrons et travailleurs. Ce pacte est fondé sur l'idée d'une économie de concertation, déjà éprouvée lors de la crise des années 1930,

⁷⁵ GOMEZ-BAGGETHUN E., *op. cit.*, p. 4.

⁷⁶ ELLUL, J., *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris : A. Colin, 1954.

⁷⁷ GOMEZ-BAGGETHUN E., *op. cit.*, p. 4.

⁷⁸ MOULAERT J., *Le mouvement anarchiste en Belgique*, Quorum, 1996, pp. 18-21.

⁷⁹ Henri de Man était un homme politique belge, membre et dirigeant du Parti ouvrier belge. Ministre des Travaux publics (1934-1935) et ministre des Finances (1936-1938), il tentera de contrebalancer la politique gouvernementale de redressements des profits aux entreprises avec un Plan du Travail favorable à la hausse des salaires et à la planification économique et sociale.

⁸⁰ Cité par GOTTSCHALK M., « Le travail », in MAHAIM E., (sous la direction de) *La Belgique restaurée*, Bruxelles : LAMARTIN M., 1926

qui présente la santé économique du pays comme un prérequis du progrès social.⁸¹ Le lien de dépendance entre croissance économique et promesse d'emplois stables est ainsi scellé. Initialement créé pour évaluer les capacités productives en armes des nations belligérantes,⁸² le PIB est alors transformé au sortir de la guerre en un étalon de mesure du développement et du bien-être de la société, et ce malgré sa sur-simplification mathématique et trompeuse de la réalité maintes fois soulevée.⁸³

2. ...à la précarisation du travail employé

S'ensuit trente années de dialogue, ou plutôt d'affrontement social, dont les travailleurs tirent une augmentation de leurs salaires réels et des réductions successives de leur temps de travail, tant par la régulation des heures de travail journalières et hebdomadaires que par l'acquisition de congés légaux. Comme suggéré dans la partie précédente, le principe du pacte social⁸⁴ voulant que les gains de productivité, garants de la croissance du PIB, soient également redistribués aux travailleurs sous forme d'augmentation de salaires ou de réduction du temps de travail, a toutefois rapidement atteint ses limites. Le tournant néolibéral des économies du Nord global, marquées par les pics pétroliers des années 1970 et les crises économiques subséquentes, a en effet modifié les règles du jeu social : « d'une logique de mieux-être social reposant sur un partage des fruits de la croissance, la priorité de nombreux gouvernements européens devient la compétitivité des entreprises qui implique une contention de la masse salariale et obère les possibilités de réduction du temps de travail. »⁸⁵ Si le statut salarié permanent et à temps plein reste la norme théorique du modèle de travail actuel, il laisse place depuis les années 1970 à des formes de plus en plus précaires et flexibles d'emploi et de sous-emploi...

Concomitant au développement de l'économie comme discipline scientifique, le travail tel qu'on le comprend aujourd'hui tire ses racines d'évolutions culturelles, politiques et intellectuelles propres à l'émergence du capitalisme industriel.⁸⁶ Loin d'être une configuration immuable de notre emploi du temps, le travail salarié est également le produit historique non seulement de différents rapports de force (et de classes) mais aussi du renforcement réciproque de l'ambition d'accumulation du capital et du développement technologique. Ainsi, derrière l'apparente techno-scientificité désintéressée et incontournable du régime capitaliste, se cache son dessein normatif et moral, celui de la « justice du

⁸¹ CASSIERS I., SCHOLLIERS P., « Le pacte social belge de 1944, les salaires et la croissance économique en perspective internationale », in LUYTEN D., VANTHEMSCHE G., (sous la direction de) *Het Sociaal Pact van 1944. Oorsprong, betekenis en gevolgen*, VUB Press, 1995, pp. 162-163.

⁸² Les premières évaluations statistiques, plus rudimentaires, du revenu national peuvent être attribuée à l'officier et scientifique anglais, William Petty en 1665 (pour plus de détails sur l'histoire de la notion de PIB, voy. : LEPENIES P., *The power of a single number: a political history of GDP*, Columbia University Press, 2016, 208 p.).

⁸³ STIGLITZ J. E., MARCUS H., HAWLEY D. M. *et al.*, « GDP is the wrong tool for measuring what matters », *Sci Am*, 2020, n° 323, pp. 24-31 ; STIGLITZ J. E., FITOUSSI J.-P., DURAND M., *Beyond GDP: measuring what counts for economic and social performance*, OECD, 2018 ; FITOUSSI J.-P., DURAND M., *Beyond gdp measuring what counts for economic and social performance*, OECD Publishing, Oxford, 2018.

⁸⁴ Mais aussi et surtout de la déclaration commune sur la productivité de 1954 par laquelle le patronat et les syndicats belges se sont engagés à coopérer pour garantir une augmentation de cette dernière (Déclaration commune sur la productivité, Bruxelles : Fédération des industries des employeurs de commerce, banques et assurances, Fédération générale du travail, Confédération des syndicats chrétiens, Comité d'orientation, Conseil des fédérations industrielles d'Europe, 1954).

⁸⁵ CONTER B., *op. cit.*, p. 8.

⁸⁶ GORZ A., *Métamorphoses du travail*, *op. cit.*

marché »⁸⁷, qui à mesure de son essor dans la pensée dominante a fait dissoudre le politique dans l'économisme et a transformé le travail en l'esclave du renouvellement de ce régime. Par ailleurs, bien qu'alimenté par le mythe du marché « libéré » de toute gouvernance arbitraire, l'essor du régime capitaliste s'est en réalité vu accompagner de (et légitimé par) la centralisation du pouvoir étatique. Et de fait, l'appareil légal de l'État s'est fait le vecteur institutionnalisant de ce régime (notamment par la formalisation et la protection de la propriété privée, mais aussi par la création de paradis fiscaux, par des campagnes de privatisation, etc.). Sans chercher à idéaliser les formes passées et précapitalistes du travail, cette contextualisation historique permet donc d'ouvrir un débat sur le bien-fondé du travail moderne et sur les formes alternatives qu'il pourrait prendre, et ce au regard des crises environnementales et sociales actuelles.

III. TRAVAILLER DANS UNE SOCIÉTÉ DÉCROISSANTE

Sortir du paradigme capitaliste et croissancier suppose nécessairement de remettre en question la façon dont nous travaillons. Pourtant la recherche interdisciplinaire sur les crises écologiques n'aborde encore que très partiellement les liens d'influence entre travail et environnement. Le travail est ainsi rarement abordé comme un facteur à part entière de ces crises. L'étude de son impact environnemental est en effet le plus souvent indirectement abordé (ou absorbé) sous le prisme de la consommation ou de la production.⁸⁸ Mettre la focale sur le travail permet pourtant joindre deux questions fondamentales, celle de la soutenabilité environnementale de l'économie et celle de la juste organisation sociale du travail au fondement de cette économie. Pour croiser ces deux questions et penser le travail en dehors du dogme croissancier, trois axes de réflexion interdépendants peuvent être identifiés :⁸⁹

- comment redéfinir le travail et les objectifs qu'il poursuit ? ;
- comment repenser les normes de valorisation et de rémunération du travail ? ;
- Comment réduire et redistribuer le travail (employé et non-employé) ?

A. Le pourquoi du travail

1. S'émanciper du ou par le travail ?

Le premier axe de réflexion pose la question fondamentale du sens et de l'utilité du travail. Deux grandes visions sur le futur du travail s'opposent pour y répondre. La première défend la nature intrinsèquement émancipatrice du travail. En vue de circonscrire le travail dans les limites écologiques durables, elle promet, se faisant, le développement des métiers « verts », des activités créatives et artisanales, notamment par une moindre division du travail, une diversification

⁸⁷ POLANYI K., *The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time*. Boston: Beacon Press, 1957.

⁸⁸ HOFFMANN M., PAULSEN R., *op. cit.*, p. 346-8.

⁸⁹ GOMEZ-BAGGETHUN E., *op. cit.*

des tâches et une organisation collective de l'économie.⁹⁰ Comme suggéré dans la partie précédente, l'idée que le travail est une source d'accomplissement individuel à développer (plutôt qu'un fardeau à accomplir dans la stricte mesure du nécessaire) s'est imposée dans les prémices du capitalisme industriel. Son ancrage social si important a même gagné les esprits de celles et ceux qui s'opposent à et critiquent le capitalisme,⁹¹ à commencer par la tradition marxiste et socialiste, et ce malgré les réflexions de Marx autour du « royaume de la liberté » au-delà du travail et de la nécessité de réduire le temps de travail.⁹² Selon cette vision, le travail doit donc être réconcilié avec les enjeux environnementaux mais ne doit pas être questionné comme faisant partie intégrante du problème. Le risque posé est donc la sous-estimation des efforts politiques à déployer pour réduire, voire éliminer, les secteurs d'activité qui ne peuvent pas être rendus « verts ».⁹³ Cette approche pose également le risque que le sens et l'utilité donnés au travail conservent une dimension individualiste prédominante, empêchant la construction d'une réponse démocratique à cette question et à ses enjeux socio-environnementaux.

La seconde vision est celle de l'émancipation du travail et remet ainsi plus fondamentalement en question la centralité de ce dernier au sein de la société. En se recentrant sur le temps libre et l'engagement individuel auprès de la communauté, elle défie le travail comme moyen indispensable de « réalisation de soi ». Dans sa version maximaliste, cette approche envisage la « fin du travail » par la quasi totale automatisation de celui-ci.⁹⁴ Cependant, la volonté d'échapper au travail grâce au développement technologique ne semble ni écologiquement possible, ni socialement désirable.⁹⁵ D'autre part, les deux derniers siècles de « progrès technique » n'ont en rien déstabilisé la centralité du travail au sein de la société moderne, malgré les promesses d'une réduction drastique du temps de travail grâce aux gains de productivité technique.⁹⁶

Comment dès lors fonder une nouvelle approche du travail qui n'est pas déjà colonisée par la pensée capitaliste et son discours individualiste et technophile ? Comment penser une société qui n'est plus centrée socialement et matériellement autour du travail employé, tout en reconnaissant au travail une participation nécessaire et inévitable à la reproduction de la société et au lien social ?

2. Refonte du travail et démocratie économique

Comme suggéré dans la partie précédente, le travail employé et les institutions qui l'accompagnent (comme la relation salariée, le marché de l'emploi, le chômage ou le temps abstrait) sont des modes de coexistence humaine histo-

⁹⁰ Voy. par exemple: FOSTER J.B., « The meaning of work in a sustainable society », *Monthly Rev*, 2017, vol. LXIX, n°4, pp. 1-14.

⁹¹ Voy. par exemple : COUTROT T., PEREZ C., *Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire*, Paris : Seuil, 2022.

⁹² Différentes traditions marxistes s'alignent ou s'opposent explicitement aux valeurs capitalistes du travail et de la productivité. Pour plus de détails, voy. : WEEKS K., *The Problem with Work. Feminism, Marxism, Antiwork Politics, and Postwork Imaginaries*, Durham: Duke University Press, 2011.

⁹³ HOFFMANN M., PAULSEN R., *op. cit.*, p. 348.

⁹⁴ SRNICEK N., WILLIAMS A., *Inventing the Future: Postcapitalism and a World without Work*, Verso Books, 2016 ; BASTANI A., *Fully Automated Luxury Communism*, Verso Books, 2019.

⁹⁵ GOMEZ-BAGGETHUN E., *op. cit.*, p. 7.

⁹⁶ KEYNES J. M., « Economic Possibilities for our Grandchildren (1930) », *Essays in Persuasion*, New York: Harcourt Brace, 1932, pp. 358-373.

riquement et culturellement exceptionnels.⁹⁷ Aujourd'hui, remettre en question cet ordre sociétal implique de déconstruire notre engagement idéologique et inconditionnel envers le travail.⁹⁸ Et, ce faisant, de rouvrir le débat démocratique autour du caractère socialement utile et désirable de chaque secteur d'activité. Ainsi, pour garantir la durabilité du travail, des changements doivent avoir lieu à trois niveaux : des métiers doivent disparaître, d'autres devront être fondamentalement transformés, et de nouveaux secteurs de travail devront être créés.⁹⁹ Au-delà de la question des secteurs, c'est la façon même dont nous organisons le travail qui doit être redémocratisée, à commencer par le « marché » de l'emploi, aujourd'hui caractérisé par un haut taux de contrainte et allouant le travail selon un mode compétitif comme une commodité abstraite.¹⁰⁰ De nouvelles structures de travail, comme les communs¹⁰¹ et les coopératives¹⁰², ainsi que de nouveaux indicateurs, comme la sécurité économique¹⁰³, la résilience et l'interdépendance énergétique¹⁰⁴, la souveraineté (alimentaire) locale et nationale¹⁰⁵, le bien-être et l'égalité, pourraient ainsi être avancés pour guider la réorganisation collective du travail et des ressources qu'il mobilise.

Comme mentionné plus haut, remettre en question la centralité du travail employé suppose aussi une critique non seulement du rôle clef joué par la relation salariée dans le financement de l'État social mais aussi de l'exclusion de la protection de ce dernier des activités non-rémunérées. Inspirés d'une critique féministe de cet ordre sociétal, plusieurs chercheurs et chercheuses proposent d'ailleurs d'étendre la définition du travail à toutes les activités qui contribuent à répondre aux besoins fondamentaux de la population, autant matériels qu'émotionnels, peu importe si ces activités participent ou non à l'économie marchande.¹⁰⁶ De cette définition (et d'une valorisation) plus englobante du travail découleraient une meilleure priorisation des tâches essentielles au bien-être de la population ainsi qu'une répartition plus équitable de ces tâches (notamment entre hommes et femmes).

Toutefois, une définition aussi englobante pourrait mener à considérer à peu près toute activité humaine comme du travail, posant ainsi le risque que l'imaginaire productiviste dominant colonise une part encore plus importante de

⁹⁷ HOFFMANN M., PAULSEN R., *op. cit.*, p. 348.

⁹⁸ WEEKS K., *The Problem with Work. Feminism, Marxism, Antiwork Politics, and Postwork Imaginaries*, Durham: Duke University Press, 2011.

⁹⁹ GEROLD S., « Revaluations of work. Enabling and combining a diversity of activities », in SEIDL I., ZHRNT A. (sous la direction de), *Post-growth work. Employment and meaningful activities within planetary boundaries*, Londres et New York: Routledge, 2022, p. 46.

¹⁰⁰ HOFFMANN M., PAULSEN R., *op. cit.*, p. 345.

¹⁰¹ OSTROM E., *Governing the Commons. The evolution of institutions for collective action*, Cambridge, 1990.

¹⁰² LAURENT E., *L'impasse collaborative. Pour une véritable économie de la coopération*, Les liens qui libèrent, 2018, 192 p.

¹⁰³ NITSCHKE-WHITFIELD P., *Beyond economic growth. The role of trade unions in the transition to well-being*, rapport 2023.03, ETUI.

¹⁰⁴ DELCAYROU L., RIET C., *La résilience des territoires. Pour tenir le cap de la transition écologique*, Tome I - Comprendre, The shift Project, septembre 2021, [en ligne :] https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2021/10/TSP_SRT_Tome1_WEB.pdf, consulté le 30 mars 2023.

¹⁰⁵ BOLDUC C., BOUCHARD R., « Souveraineté alimentaire : sommes-nous sur la bonne voie ? », *Relations*, juin 2013, n°765, pp. 36-37.

¹⁰⁶ LITIG B., « Good work? Sustainable work and sustainable development: A critical gender perspective from the Global North », *Globalizations*, 2018, vol. XV, n°4, pp. 565-579 ; HAUG F., « The "four-in-one perspective": A manifesto for a more just life », *Socialism and Democracy*, 2009, vol. XXIII, n°1, pp. 119-123 ; BIESECKER A., HOFMEISTER S., « Focus: (Re)productivity: Sustainable relations both between society and nature and between the genders », *Ecological Economics*, 2010, vol. LXIX, pp. 1703-1711.

notre quotidien.¹⁰⁷ A contrario, il apparaît essentiel de se pencher sur l'importance du temps « hors » travail, de l'oisiveté et de la contemplation.¹⁰⁸ En effet les temps de loisirs et les moments de sociabilisation ont en moyenne un impact environnemental très bas, le sommeil et la détente comptabilisant un impact quasi-nul.¹⁰⁹ La nécessité de laisser un large espace-temps collectif au repos et à l'inactivité, soit à l'improductivité, est à l'image de la façon dont notre environnement lui-même se maintient et se régénère. L'idéal de productivité, au fondement duquel la paresse apparaît comme un mal en soi, doit être contrebalancé (voire contrecarré ?) par des questionnements sur la valeur d'usage des biens produits au regard de leur utilité sociale et de leur impact environnemental.¹¹⁰

B. Repenser la rémunération

Penser le travail dans une perspective de décroissance économique suppose nécessairement de modifier les normes sociales de rémunération de ce travail. Cela implique également de questionner le fait que la constitution de ces normes soit laissée au « libre » arbitre du marché. En effet, ces normes favorisent non seulement le développement de certains métiers dont la valeur socio-environnementale est plus que questionnable mais aussi la légitimité sociale d'un rapport de dépendance au travail fondé soit sur l'accumulation soit sur la précarité. Quatre enjeux autour de la rémunération peuvent ainsi être identifiés :¹¹¹

- la redéfinition des activités qui méritent ou non une rémunération ;
- la mise en cohérence des niveaux de rémunération du travail avec la valeur¹¹² socio-environnementale de ce travail ;
- la question de la symétrie entre le coût physique du travail et la rémunération ;
- le problème des inégalités.

1. Le mérite de la rémunération

D'abord, de nombreuses féministes¹¹³ ont mis en avant la définition historiquement située et arbitraire du travail comme facteur de « valeur ajoutée ». ¹¹⁴ Les distinctions entre travail productif et reproductif, entre tâches prestées sur le marché et domestiques, entre activités salariées et non-salariées étaient de fait largement absentes au sein des sociétés précapitalistes.¹¹⁵ L'identification des activités devant donner lieu à une rémunération est aujourd'hui sujette à débat,

¹⁰⁷ GEROLD S., *op. cit.* (voy. aussi: HOFFMANN M., *Comment on the contribution Komlosy, A., What is work? Socio-historical and discursive approaches*, Research Group Meeting « Critical Perspectives on "Sustainable Work" and "Postwork" », 16-17 May 2018, WU Vienna).

¹⁰⁸ GEROLD S., *ibid.*

¹⁰⁹ DRUCKMAN A., BUCK I., HAYWARD B., JACKSON T., « Time, Gender and Carbon: A Study of the Carbon Implications of British Adults' Use of Time », *Ecological Economics*, 2012, vol. LXXXIV, pp. 153-163.

¹¹⁰ ADAM B., « Clock Time: Tyrannies and Alternatives », In COOTE A., FRANKLIN J. (sous la direction de), *Time on Our Side: Why We All Need a Shorter Working Week*, Londres: NEF, 2013, pp. 31-39. ; BIESECKER A., « Economic Rationales and a Wealth of Time: In Pursuit of a New Economy of Time », *Time & Society*, 1998, vol. VII, n°1, pp. 75-91.

¹¹¹ GOMEZ-BAGGETHUN E., *op. cit.*, p. 7.

¹¹² La décroissance nécessite une refonde de la compréhension générale du concept de valeur.

¹¹³ Voy. par exemple: WARING M., *op. cit.* ; FEDERICI S., *op. cit.*

¹¹⁴ La valeur ajoutée correspond à la richesse produite au cours de processus de production.

¹¹⁵ KOMLOSY A., *op. cit.*

le travail ménager étant dans ce cadre défendu par certaines féministes comme méritant un salaire à part entière.¹¹⁶ Par ailleurs, l'idée même de mériter une rémunération pourrait être questionnée (à tout le moins pour ce qui concerne la couverture des besoins vitaux), comme les tenants du salaire à vie ou du revenu universel le suggèrent.¹¹⁷

A contrario, pour certain-e-s penseurs et penseuses de la décroissance, l'idée du revenu universel repose encore trop largement sur une vision technophile et croissancielle de l'économie, et détournerait notre attention de la logique compétitive et marchande qui anime l'organisation actuelle du travail.¹¹⁸ Sans être accompagné d'une politique décroissante et finaliste du travail (soit rattaché aux besoins vitaux de la population et de son environnement), le revenu universel constitue une mesure libérale qui pallie plutôt que renverse le caractère abstrait et commodifié du travail moderne. Tout l'enjeu est donc de savoir comment un tel revenu universel s'inscrirait dans l'architecture actuelle et à venir de l'État social : justifierait-il la poursuite du détricotage des mécanismes de solidarité et de l'assèchement des services publics ou à l'inverse contribuerait-il aux objectifs décroissants de socialisation du bien-être et d'affranchissement des individus des marchés et de l'emploi ?

2. La cohérence des valeurs marchande et socio-environnementale du travail

Deuxièmement, peut-on imaginer de nouveaux critères de valorisation des métiers qui connecteraient leurs niveaux de rémunération à leur impact social et environnemental ? Comme mentionné dans la première partie de cette analyse, il existe aujourd'hui un fossé important entre la valeur socio-environnementale du travail et sa valorisation financière au sein de l'économie. De nombreux métiers inutiles, voire nuisibles à l'environnement et au lien social, et pourtant souvent bien rémunérés, ont vu le jour notamment sous l'effet de la tertiarisation de notre économie. Ces *bullshit jobs* sont l'incarnation d'une société centrée sur le travail, ce dernier étant devenu une fin en soi pour le maintien de la « production ». En marge de la question de la suppression de nombreux de ces métiers, un nouveau système de valeurs et d'indicateurs démocratiquement construit pourrait ainsi remanier la valorisation sociale et financière des métiers de la décroissance, à l'instar des critères du Retour Social sur Investissement (*Social Return on Investment*).¹¹⁹

3. Coût physique et rémunération du travail : quelle symétrie ?

Troisièmement, et à l'inverse, de larges asymétries existent entre le coût physique de certains métiers (autant humain qu'en ressources naturelles) et leur niveau de rémunération. Ces asymétries sont illustrées par « la règle du notaire », métaphore mettant en scène le processus de construction d'une maison : les métiers les plus pénibles et les plus coûteux sur le plan environnemental, comme l'extraction minière, comptabilisent les coûts de main-d'œuvre et de production les plus faibles, suivi de la construction, de l'installation de l'eau courant et de l'électricité, jusqu'à la signature du notaire, impliquant le plus petit effort et la

¹¹⁶ FEDERICI S., *op. cit.*, 2020.

¹¹⁷ DOWNES A., LANSLEY S. (sous la direction de), *It's Basic Income: The Global Debate*, Policy Press, 2018.

¹¹⁸ PASQUINET J-L., *op. cit.*

¹¹⁹ *Social Return on Investment*, NEF Consulting, [en ligne:] <https://www.nefconsulting.com/training-capacity-building/resources-and-tools/sroi>, consulté le 16 février 2023.

plus large rémunération.¹²⁰ Il est donc question d'interroger un modèle de valorisation symbolique du travail fondé non seulement sur une construction fictive de la rareté de l'offre et de la demande (la pénurie d'ouvrier n'augmentant pas fondamentalement la valeur sociale attribuée à leur métier) mais aussi sur une hiérarchisation des savoirs largement déterminée par le prestige associé aux tâches dites « intellectuelles ».

4. Les écarts salariaux

Pour finir, les écarts salariaux ont atteint des records sans précédent comparés à ceux du début du xx^e siècle.¹²¹ En Belgique, si les entreprises cotées ont l'obligation de divulguer le ratio entre leur salaire le plus haut et celui le plus bas, elles n'appliquent pas les mêmes règles pour le calculer ce qui rend toute comparaison hasardeuse.¹²² On notera toutefois à titre d'exemple qu'AB InBev comptabilise l'écart salarial le plus important au sein du Bel 20 : le CEO a touché, en 2021, 208 fois le salaire de son employé le moins bien payé...¹²³ Or plusieurs chercheurs ont pu démontrer qu'une société caractérisée par de grandes inégalités de revenus génère une plus forte dépendance à la croissance économique¹²⁴ et repose sur le narratif d'un ruissellement des revenus des classes dominantes vers les classes précaires. Cela entraîne notamment une injonction permanente à la consommation (notamment des biens de prestige et par le biais d'instruments tels que les crédits à la consommation), chaque classe ayant davantage tendance à suivre l'exemple de celle du niveau de revenus supérieur.¹²⁵ Plusieurs voix décroissantes argumentent donc en faveur non seulement de réformes fiscales favorisant un système de taxation progressif mais aussi la fixation de salaires minimums et maximums.¹²⁶

C. L'urgence de produire moins : quels enjeux sociaux ?

1. Urgence climatique et justice sociale : un antagonisme falsifié ?

Selon la pensée décroissante, la « cessation volontaire de différentes infrastructures, technologies, produits et pratiques » apparaît de plus en plus précisément comme une étape inévitable de la transition écologique.¹²⁷ De fait, face à l'impossibilité de découpler en proportion et en temps utiles la croissance de l'émission de GES, il est devenu fondamental d'organiser politiquement la réduction de la taille de l'économie, à commencer par les activités les plus polluantes.

¹²⁰ NAREDO J. M., *op. cit.*

¹²¹ PIKETTY T., *Le capital au XXI^e siècle*, Paris : Le Seuil, 2013.

¹²² LAUWERS M., « CEO et salarié le moins payé, un ratio mal conçu et mal appliqué », *L'Echo*, 4 juin 2022 [en ligne :] <https://www.lecho.be/entreprises/general/ceo-et-salarie-le-moins-payé-un-ratio-mal-conçu-et-mal-appliqué/10393500.html>, consulté le 17 février 2023.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ KALLIS G., KERSCHNER C., MARTINEZ-ALIER J., « The economics of degrowth », *Ecol Econ*, 2012, n°84, pp. 172-180 ; HICKEL J., SULLIVAN D., ZOOMKAWALA H., « Plunder in the post-colonial era: quantifying drain from the global south through unequal exchange, 1960-2018 », *New Political Economy*, 2021, vol. XXVI, n°6.

¹²⁵ OH S.-Y., PARK Y., BOWLES S. « Veblen effects, political representation, and the reduction in working time over the 20th century », *J Econ Behav Organ*, 2012, n°83, pp. 218-24.

¹²⁶ ALEXANDER S., « Basic and maximum income » in *Degrowth*, Londres: Routledge, 2014, pp. 174-176.

¹²⁷ HEYEN D.A., HERMWILLE L., WEHNERT T., « Out of the comfort zone! Governing the exnovation of unsustainable technologies and practices », *GAIA*, 2017, vol. XXVI, n°4, p. 326

La nécessité de diminuer, voire de supprimer, différents secteurs d'activité entraîne des enjeux importants de pertes d'emplois et de reconversion professionnelle, et semble ainsi poser en antagonistes urgence climatique et justice sociale.

Mais cet antagonisme apparent (entre environnement et emploi), notamment soutenu par l'industrie pétrochimique,¹²⁸ invisibilise surtout les coûts sociaux considérables de l'inaction politique face aux crises énergétiques et environnementales. Il est devenu évident que ces crises exercent déjà et exerceront encore davantage dans le futur un impact négatif sur le milieu et les conditions de vie, sur la santé, et sur la mobilité de la classe travailleuse et surtout de ses franges faiblement rémunérées.¹²⁹ Cet antagonisme pourrait même favoriser une aggravation de ces crises dans la mesure où il justifie des investissements industriels et commerciaux délétères sur le plan écologique au nom de la création de nouveaux emplois (de plus en plus précaires par ailleurs), cette fuite en avant reproduisant l'illusion de la croissance infinie. Il apparaît donc essentiel de réunir, plutôt que d'opposer, les intérêts des classes laborieuses et les enjeux environnementaux autour d'une même remise en question du paradigme croissantiel.¹³⁰

2. L'État social face à la décroissance

D'autre part, les politiques adaptatives et compensatoires nécessaires pour pallier les externalités négatives et les inégalités sociales résultant des crises environnementales rendent d'autant plus fondamentale la préservation, voire le renforcement, du système de protection sociale. Or, et c'est là tout le paradoxe, le financement de ce système et des services publics en général dépend aujourd'hui directement de la richesse générée et promise au sein de l'économie marchande, et donc indirectement de la croissance constante et écologiquement insoutenable de cette économie.¹³¹ Quel futur pour l'État social dans une société qui organise la diminution de son activité économique marchande et donc la diminution des richesses financières ? Face à cette question, différentes voies possibles.

► L'enjeu de la fiscalité dans une économie décroissante

Tout d'abord, peut-on imaginer une architecture fiscale plus progressive et garantie par une meilleure coopération internationale ainsi qu'une mise en priorité des mesures de protection sociale sur d'autres dépenses publiques afin de maintenir l'État social au sein d'une économie décroissante ?¹³² Il est important de rappeler qu'une forte taxation sur les hauts revenus n'a rien de révolutionnaire, même dans une économie fondée sur la croissance. Les États-Unis ont eux-mêmes connu des taux de taxation très élevés (jusqu'à 91 % sur les dernières tranches de revenus) à partir de 1936 sous l'impulsion de la présidence de Roo-

¹²⁸ KALT T., « Jobs vs climate justice? Contentious narratives of labor and climate movements in the coal transition in Germany », *Environmental Politics*, 2021, vol. XXX, n°7, pp. 1135-1154.

¹²⁹ MEADOWCROFT J., « From Welfare State to Environmental State », *Journal of European Social Policy*, 2008, vol. XVIII, n°4, pp. 325 -44 ; IPCC, *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation*, 2012, [en ligne :] http://www.ipcc-wg2.gov/SREX/images/uploads/SREX-All_FINAL.pdf, consulté le 21 février 2023 ; STERN N. H., *Stern Review: The Economics of Climate Change (Vol. 30)*, Londres: HM Treasury, 2007 ; SIMMS A., *Cancel the Apocalypse: The New Path to Prosperity*, Londres: Hachette Digital, 2013.

¹³⁰ NITSCHKE-WHITFIELD P., *op. cit.*

¹³¹ BAILEY D., « The environmental paradox of the welfare state : the dynamics of sustainability », *New Political Economy*, 2015, vol. XX, n°6, pp. 793-811.

¹³² CHANCEL L. *et al.*, *A Post-growth Society for the 21st Century: Does Prosperity Have to Wait for the Return of Economic Growth?* New Prosperity, Paris: Institut du Développement Durable et des Relations Internationales, No. 08/13, 2013.

sevelt. Pendant un peu moins de cinquante ans, ce pays a vu ses très hauts revenus contribuer à des taux proches de 80 %.¹³³ Ce type de politique est d'autant plus important que la pression environnementale de la consommation est inégalement répartie entre les différentes classes sociales (aux niveaux international et intra-national) : selon les conclusions d'Oxfam, sur les vingt-cinq dernières années les 1 % les plus riches de la population mondiale ont été responsables de plus du double des émissions de CO₂ que la moitié la plus pauvre de l'humanité.¹³⁴

Politique incontournable pour répondre à la baisse de l'assiette fiscale d'une société en décroissance, une taxation plus progressive sur les revenus et sur la consommation ne peut toutefois suffire, et ce pour la raison même qu'une société en décroissance est fondée sur des plus faibles niveaux de production, de consommation et de travail. Dans une perspective décroissante, certaines de ces taxes, comme la taxe carbone ou les taxes sur la consommation et la publicité,¹³⁵ ont d'ailleurs pour objectif de dissuader les comportements consuméristes polluants, ce qui aura à terme pour effet de diminuer l'assiette fiscale, et donc *in fine*, les recettes fiscales prélevées sur ces comportements.¹³⁶ L'enjeu de la taxation sur la richesse et sur la propriété foncière ainsi que la lutte contre l'évasion fiscale semblent également incontournables dans le débat démocratique pour la décroissance. Toutefois, la croissance économique ne peut être simplement substituée *ad infinitum* dans les comptes publics par une augmentation à court terme de la taxation,¹³⁷ et ce au vu des objectifs (notamment d'égalité et de sobriété matérielles) portés par la pensée décroissante.

► Justice redistributive, l'arbre qui cache la forêt ?

Au vu de ces contraintes, doit-on envisager la réduction du système de protection sociale et des services publics en général ? Si la soutenabilité environnementale de ce système et ces services est une question pertinente, à l'inverse nous devrions être tout aussi soucieux de l'impact environnemental et du caractère soutenable de la privatisation des services publics.¹³⁸ La privatisation des services engendre de fait une consommation plus importante des ressources financières et naturelles, ne faisant d'ailleurs que transférer le coût de cette consommation du collectif aux ménages individuels.¹³⁹

D'un autre côté, il est essentiel de cerner la mesure dans laquelle le système de protection sociale a pour objectif de compenser les inégalités sociales et les externalités négatives générées par le modèle de croissance économique. Dans cette perspective, un système de protection sociale plus restreint pourrait

¹³³ TIANO L., « Quand Roosevelt taxait les hauts-revenus à 91% », *L'Obs*, 28 février 2012, [en ligne :] <https://www.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20120228.OBS2500/quand-roosevelt-taxait-les-hauts-revenus-a-91.html>, consulté le 29 mars 2023.

¹³⁴ Oxfam International, « Les 1% les plus riches sont responsables de deux fois plus d'émissions que la moitié la plus pauvre de l'humanité », *Communiqués de presse*, 21 septembre 2020, [en ligne :] <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/les-1-les-plus-riches-sont-responsables-de-deux-fois-plus-démissions-que-la>, consulté le 29 mars 2023.

¹³⁵ En ce qui concerne la publicité, une politique pure et simple d'interdiction serait également à envisager (LÖWY M., RODARY E., « "La publicité nuit gravement à la santé" de l'environnement », *Écologie & Politique*, 2010/1, n°39, pp. 11-23).

¹³⁶ BAILEY D., p. 801.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 802.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 803.

¹³⁹ La comparaison de l'empreinte carbone des systèmes de soin de santé étasunien (largement privatisé) et anglais (public) en est un bon exemple (NORDENSVÄRD J., « Social Policy and Low Carbon Development », in URBAN E., NORDENSVÄRD J. (sous la direction de), *Low Carbon Development: Key Issues*, Londres: Routledge, 2013, pp. 66-77).

être envisageable s'il s'inscrit au sein d'un régime économique qui ne génère pas les inégalités et la précarité propres au modèle de libre marché.¹⁴⁰ En d'autres termes, les débats sur une redistribution plus juste des richesses ne devraient pas aboutir à prendre pour acquises les conditions sociales qui rendent nécessaire cette redistribution. Ces débats vont ainsi de pair avec un questionnement démocratique sur les enjeux de la justice pré-distributive¹⁴¹ et de la nationalisation de secteurs essentiels au bien-être de la population, questionnement ouvrant à des leviers politiques tels que la limitation des prix de l'immobilier et une politique de logement anti-spéculative¹⁴², la fin de de l'accaparement des terres et de la spéculation sur l'alimentaire et l'énergie,¹⁴³ l'enrayement des crises monétaires et financières par la régulation effective (ou refonte) du secteur bancaire, le développement d'un véritable système public de santé préventive etc.¹⁴⁴

► De l'architecture de l'État social

Pour finir, un questionnement plus profond autour de la structure de l'État social et de la centralité même de l'État dans la gouvernance des services publics pourrait être entamée. Peut-on par exemple imaginer une démultiplication des niveaux de gouvernance du système de sécurité sociale dans la perspective de pérenniser ce système dans les limites du socialement et de l'écologiquement acceptable ? Une réorganisation « glocale » (soit à la fois globale et locale) de la protection sociale pose à la fois la question d'un nouvel ancrage local et démocratique de cette protection¹⁴⁵ et celle d'une redistribution plus juste des richesses au niveau régional, voire international (notamment par une régulation internationale du secteur financier et des politiques d'investissement, voire par la mise en place de politiques internationales de protection sociale).¹⁴⁶

¹⁴⁰ BAILEY D., *op. cit.*, p. 808.

¹⁴¹ SOMERS M. R., « Toward a predistributive democracy. Diagnosing oligarchy, dedemocratization, and the deceptions of market justice », in MACKERT J., WOLF H., TURNER B. S. (sous la direction de), *The condition of democracy. Volume 1: neoliberal politics and sociological perspective*, Londres et New York: Routledge, 2022, pp. 56-87.

¹⁴² AALBERS M., « La financiarisation du logement en Belgique et à l'étranger », *CADTM*, 30 mars 2020, [en ligne :] <https://www.cadtm.org/La-financiarisation-du-logement-en-Belgique-et-a-l-etranger>, consulté le 24 février 2023.

¹⁴³ TOUSSAINT E., « Les banques spéculent sur les matières premières et les aliments », *Econosphères*, 21 février 2014, [en ligne :] <https://www.econospheres.be/Les-banques-speculent-sur-les-452>, consulté le 16 mars 2023.

¹⁴⁴ GOUGH I., « The Political Economy of Prevention », *British Journal of Political Science*, 2015, vol. XLV, n°2, pp. 307-327.

¹⁴⁵ Voy. par exemple : NEF, *Co-production: A Manifesto for Growing the Core Economy*, Londres: New Economics Foundation 2008, [en ligne :] <http://www.neweconomics.org/publications/entry/co-production>, consulté le 27 février 2023.

¹⁴⁶ BAILEY D., p. 801 (voy. aussi : DEACON B., *Global Social Policy and Governance*, Londres: Sage, 2007).

IV. RCTT, MESURE INCONTOURNABLE DE LA DÉCROISSANCE ?

Une mesure phare de la pensée décroissante est souvent brandie pour répondre (en partie) à ces grands questionnements, de la diminution, voire de la suppression, de certaines franges de l'économie marchande à la réorganisation corrélative du système de sécurité sociale reposant aujourd'hui largement sur cette économie. C'est la réduction collective du temps de travail. La dernière partie de cet article offre une analyse succincte des opportunités et obstacles qu'une telle mesure rencontrerait au sein d'une économie en décroissance.

A. Réduire les heures pour réduire les émissions de CO₂ ?

1. L'effet d'échelle de la RCTT : hypothèses et incertitudes

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur les liens entre le nombre d'heures de travail et l'empreinte écologique (ou carbone) de l'économie (au niveau autant macro- que micro-économique).¹⁴⁷ Le temps de travail entretient en effet un rapport direct avec la production économique (et donc avec la consommation de ressources naturelles nécessaires à cette production), la quantité de biens et de services produits équivalant au nombre d'heures travaillées multiplié par le taux de productivité. Une étude comparative de 2003 suggère par exemple que si les quinze pays de l'Union européenne d'alors comptabilisaient autant d'heures de travail qu'aux États-Unis (donc plus), ils auraient vu leur consommation d'énergie augmenter de 18 %.¹⁴⁸ Une autre étude suggère à l'inverse une corrélation positive entre la diminution du temps de travail annuel et la diminution de l'empreinte écologique de l'économie sous l'effet d'une réduction de l'envergure de la production.¹⁴⁹ À cet effet d'échelle s'ajoute l'effet sur la consommation induite du travail, à commencer par les déplacements professionnels (parfois récurrents) en voiture et/ou en avion,¹⁵⁰ qu'une réduction drastique du temps de travail pourra également influencer à la baisse.¹⁵¹

Toutefois, d'autres chercheurs et chercheuses mettent en évidence les failles méthodologiques de certaines de ces études, et suggèrent qu'une réduction collective du temps de travail n'entraînerait pas d'office, par effet d'échelle, une diminution de la pression exercée par l'activité économique sur l'environnement.¹⁵² En effet, une RCTT peut entraîner une hausse de la productivité des

¹⁴⁷ FITZGERALD J. B., JORGENSON A. K., CLARK B., « Energy Consumption and Working Hours: A Longitudinal Study of Developed and Developing Nations, 1990-2008 », *Environmental Sociology*, 2015, vol. I, n°3, pp. 213-223 ; HAYDEN A., AND SHANDRA J. M., « Hours of Work and the Ecological Footprint of Nations: An Exploratory Analysis », *Local Environment*, 2009, vol. XIV, n°6, pp. 575-600 ; KNIGHT K. W., ROSA E. A., SCHOR J. B., « Could Working Less Reduce Pressures on the Environment? A Cross-National Panel Analysis of OECD Countries, 1970-2007 », *Global Environmental Change*, 2013, vol. XXIII, pp. 691-700 ; NÄSSÉN J., LARSSON J., « Would Shorter Working Time Reduce Greenhouse Gas Emissions? an Analysis of Time Use and Consumption in Swedish Households », *Environment and Planning C: Government and Policy*, 2015, vol. XXXIII, n° 4, pp. 726-745 ; ROSNICK D., WEISBROT M., « Are Shorter Work Hours Good for the Environment? A Comparison of U.S. And European Energy Consumption », *International Journal of Health Services*, 2007, vol. XXXVII, n° 3, pp. 405-417.

¹⁴⁸ ROSNICK D., WEISBROT M., *ibid.*, p. 5.

¹⁴⁹ Voy. par exemple : KNIGHT K. W., ROSA E. A., SCHOR J. B., *op. cit.*

¹⁵⁰ Ou encore l'achat et l'utilisation d'un (second) téléphone ou ordinateur.

¹⁵¹ HOFFMANN M., PAULSEN R., *op. cit.*, p. 345.

¹⁵² ANTAL M., PLANK B., MOKOS J., WIEDENHOFER D., « Is working less really good for the environment? A systematic review of the empirical evidence for resource use, greenhouse gas emissions and the ecological footprint », *Environmental Research Letters*, 2021, vol. XVI, pp. 1-19.

travailleurs, une hausse de l'emploi pour le maintien de la production, des transformations sectorielles (par effet d'attraction des travailleurs pour les métiers où la RCTT s'applique) ainsi que des changements dans les processus de production par effet de complémentarité ou de substitution entre les facteurs de production (main-d'œuvre, capital, énergie, ressources, etc.).¹⁵³ Ces effets indirects de la RCTT sur l'économie, particulièrement difficiles à anticiper et à comparer d'une économie à l'autre, pourraient aboutir à ce que l'empreinte écologique de l'activité économique ne diminue pas, voire augmente même. Ces effets sont toutefois envisagés dans une économie dont les modes de production sont toujours appréhendés selon la logique fondamentalement non-démocratique du libre marché et de la croissance. Le problème tient donc du fait qu'aucune théorie n'existe pour expliquer les changements structurels qui pourraient ou devraient subvenir au sein d'une société qui réduit le temps de travail avec comme objectif explicite de diminuer les niveaux de production.¹⁵⁴

2. RCTT et productivisme : la nécessité d'un changement de paradigme

Moins qu'une solution « clef en main » visant à réduire directement l'empreinte écologique de la production économique, la RCTT doit donc être plutôt envisagée comme une mesure sociale qui accompagne une politique économique structurelle faisant sortir la production du paradigme croissancier. En toute logique, dans une économie qui voit sa production diminuer (pour des raisons de soutenabilité environnementale), une réduction collective du temps de travail employé apparaît indispensable pour la préservation et la redistribution équitable de l'emploi.¹⁵⁵ Cette approche de la RCTT illustre la nécessité de redémocratiser l'économie, et plus précisément la nécessité d'un contrôle institutionnel et démocratique sur l'économie et le travail. L'idée d'une démocratie économique¹⁵⁶ pourrait notamment se traduire par la mise en place de budgets carbone non-commercialisables au sein des entreprises (à distinguer des crédits carbone commercialisables déjà l'œuvre au sein de l'UE)¹⁵⁷ et par une planification économique qui collectivise la gestion des activités vitales à la reproduction de la société (l'énergie, l'alimentation, etc.).¹⁵⁸

Sur le plan social, une démocratie économique se révèle également cruciale face à la nécessité de décommodifier le travail employé, notamment par la redéfinition du rôle joué par la productivité de ce dernier. Jusqu'à présent, l'appareil normatif capitaliste nous a largement fait convertir les gains de productivité en une baisse des prix pour une plus grande production plutôt qu'en un temps libre plus important. Si bien que ces gains apparaissent aujourd'hui comme un « progrès dans l'organisation du travail mais un regret dans l'aménagement de l'existence (...). S'il gagne des satisfactions comme consommateur, l'homme [sic] en perd comme producteur. »¹⁵⁹ Il a à cet égard pu être estimé que les gains de

¹⁵³ ANTAL M., PLANK B., MOKOS J., WIEDENHOFER D., *op. cit.*, p. 13.

¹⁵⁴ HARDT L., BARRETT J., TAYLOR P. G., FOXON T. J., « Structural Change for a Post-Growth Economy: Investigating the Relationship between Embodied Energy Intensity and Labour Productivity », *Sustainability*, 2020, vol. XII, n°3, p. 962.

¹⁵⁵ JACKSON T., *Prosperity Without Growth: Economics for a Finite Planet*, Londres: Earthscan, 2009, p. 180.

¹⁵⁶ JOHANISOVA N., WOLF S., « Economic Democracy: A Path for the Future? », *Futures*, 2012, vol. XLIV, n°6, pp. 562-570.

¹⁵⁷ IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change), « Mitigation Pathways Compatible with 1.5°C in the Context of Sustainable Development », in *Global Warming of 1.5°C*, 2018, chapitre 2.

¹⁵⁸ GOULD K. A., FELLOW D. N., SCHNAIBERG A., « Interrogating the Treadmill of Production », *Organization & Environment*, 2004, vol. XVII, n°3, pp. 296-316.

¹⁵⁹ JOUVENEL B., *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, Paris: Futuribles, Sedeis, 1968, p. 55.

productivité réalisés au sein des économies industrialisées permettraient d'atteindre les niveaux de production des années 1950 avec uniquement huit heures de travail par semaine.¹⁶⁰

Plutôt que d'être promue à l'accroissement inconditionnel de la quantité de biens et de services produits, l'augmentation de la productivité pourrait être sélectivement recherchée et orientée vers l'amélioration durable de la qualité de vie et de travail, notamment par l'augmentation du temps libre.¹⁶¹ La critique de la surproduction caractéristique du capitalisme industriel et la défense d'une réduction drastique du temps de travail ne datent pas d'hier, en témoignent notamment le pamphlet de Paul Lafargue, *Le droit à la paresse* (1883), ou la projection Keynésienne des quinze heures/semaine en 1930. Aujourd'hui, face à l'urgence climatique, de nouvelles propositions de réduction du temps de travail émergent de la recherche, comme l'estimation de 1 000 à 1 500 heures de travail individuel par an sur vingt ans pour répondre aux besoins élémentaires de la population dans le respect des limites planétaires¹⁶² ou la proposition des vingt-et-une heures de travail par semaine calculée sur base du nombre total d'heures travaillées et réparties au sein l'ensemble de la population en âge de travailler au Royaume-Uni (en prenant donc en compte les employés, les personnes non actives et les personnes sans emploi).¹⁶³

B. Une RCTT pour pérenniser l'État social ?

1. L'hypothèse de départ : une meilleure répartition du travail

Quant à la pérennisation de l'État social dans une société en décroissance, la réduction collective du temps de travail présente un potentiel prometteur dont la concrétisation dépendra largement des mesures socioéconomiques qui l'accompagnent. Une RCTT contribuerait par exemple à la diminution du nombre d'accidents au travail et de maladies de longue durée notamment causées (par le surmenage) au travail. Cette observation a toute sa pertinence au vu du nombre grandissant de travailleurs et travailleuses bénéficiant d'une allocation d'invalidité en Belgique (atteignant un niveau équivalent à celui du nombre d'allocataires d'indemnités de chômage), augmentation en partie due aux politiques de recul des départs à la retraite adoptées ces dernières années (notamment sous le Gouvernement Michel en 2014).¹⁶⁴

Par ailleurs, la prestation de longues heures de travail au sein d'une société donnée est associée à de fortes inégalités socio-économiques nécessitant d'importants mécanismes sociaux de redistribution.¹⁶⁵ A contrario, une société

¹⁶⁰ JOUVENEL B., *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, op. cit.

¹⁶¹ MÉDA D., « L'emploi et le travail dans une ère post-croissance », in CASSIERS I., MÉDA D., MARÉCHAL K. (sous la direction de), *Vers une société post-croissance. Intégrer les défis écologiques, économiques et sociaux*, Éditions de l'Aube, 2018, p. 52.

¹⁶² GORZ A., *Métamorphose du Travail. Critique de la raison économique*, Éditions Galilé, 1988.

¹⁶³ SIMMS A., COOTE A., FRANKLIN J., « 21 hours. Why a shorter working week can help us all to flourish in the 21st century », *New Economics Foundations*, 13 février 2010, p. 14 [en ligne :] <https://neweconomics.org/2010/02/21-hours>, consulté le 14 octobre 2022.

¹⁶⁴ *Évolution de la situation et de la protection sociale en Belgique 2019. Lent décrochage caché*, Service public fédéral - sécurité sociale, novembre 2019, p. 111, [en ligne :] <https://socialsecurity.belgium.be/sites/default/files/content/docs/fr/publications/silc/silc-analyse-situation-et-protection-sociale-belgique-2019-synthese-fr.pdf>, consulté le 13 septembre 2022.

¹⁶⁵ BOWLES S., PARK Y., « Emulation, inequality, and work hours: was Thorsten Veblen right? », *The Economic Journal*, 2005, n°115, pp. 397-412.

réduisant collectivement son temps de travail légal et organisant une répartition plus équitable du travail employé et non-employé (notamment entre les femmes et les hommes) garantit une plus grande égalité sociale et de plus faibles risques de précarité. Plus concrètement, de nombreux auteurs décroissants défendent une réduction collective du temps de travail dans une perspective de redistribution de l'emploi et donc de diminution du chômage. Comme évoqué plus haut, la diminution corrélative des dépenses publiques de sécurité sociale rencontrerait ainsi partiellement la contrainte d'une diminution des recettes fiscales assumée par une société décroissante.

Dans une société qui voit son activité économique diminuer pour des raisons environnementales, la perspective d'offrir un emploi à un nombre plus important de personnes pose toutefois plusieurs questions.

2. Premier enjeu : envergure et conséquence sur les salaires

Premièrement, atteindre ces objectifs environnementaux et sociaux requiert une approche radicale de la RCTT, certains proposant que la semaine de travail employé ne comptabilise pas plus de 10 heures par personne.¹⁶⁶ La semaine des quatre jours constitue dans ce contexte une première étape symbolique mais fondamentalement insuffisante vis-à-vis de cet objectif du (quasi-) plein emploi dans une société décroissante. Par ailleurs, pour la rendre effective, il s'agira d'accompagner la RCTT d'une nouvelle politique qui dissuade, voire empêche, la prestation d'heures de travail supplémentaires.¹⁶⁷ Cela implique d'implémenter des politiques concrètes contre la culture des longs horaires et le « présentéisme compétitif » (soit la valorisation d'une présence excessive au travail).¹⁶⁸

D'autre part, il est important de se poser la question des conditions de rémunération sous lesquelles les travailleurs seraient prêts à diminuer aussi drastiquement leur temps de travail. Une étude française de 1998 suggère par exemple que la part minoritaire de travailleurs prêts à diminuer leur temps de travail sans compensation de salaire se transforme en une majorité lorsque la RCTT s'accompagne d'une garantie de préservation ou de création d'emplois dans l'entreprise.¹⁶⁹ Selon une étude plus récente, il apparaît que les travailleurs sont de plus en plus enclins à gagner moins à la faveur d'un temps libre plus important (61% des salariés français en 2022 contre 38 % en 2008).¹⁷⁰ Toutefois, dans le contexte actuel d'une augmentation des inégalités sociales et des attaques répétées sur les salaires et les prestations sociales,¹⁷¹ il est fondamental de contrebalancer les effets néfastes qu'une RCTT peut exercer sur les conditions de rémunération des

¹⁶⁶ FREY P., « The Ecological Limits of Work », *Autonomy*, 2019, [en ligne:] <http://autonomy.work/wp-content/uploads/2019/05/The-Ecological-Limits-of-Work-final.pdf>, consulté le 20 mars 2023.

¹⁶⁷ ASKENAZY, P., « Working time regulation in France from 1996 to 2012 », *Camb. J. Econ.*, 2013. vol. XXXVII, n°2, pp. 323-347.

¹⁶⁸ SIMPSON R. « Presenteeism, power and organizational change: long hours as a career barrier and the impact on the working lives of women managers », *British Journal of Management*, 1998, vol. IX, n°1, pp. 37-50 ; KODZ J. *et al.*, *Working long hours: a review of the evidence*, Vol. 1, Main report, Employment Relations Research Series 16, Londres: Institute for Employment studies, 2003.

¹⁶⁹ CETTE G., TADDEI D., « Les évaluations des effets sur l'emploi d'une réduction de la durée du travail : quelques remarques », *Travail et Emploi*, 1998, n°74, pp. 91-109.

¹⁷⁰ BAUMLIN F., BENDAVID R., « Je t'aime, moi non plus : les ambivalences du nouveau rapport au travail », étude de l'Ifop (Fondation Jean Aurès), 23 janvier 2023, [en ligne :] <https://www.jean-jaures.org/publication/je-taime-moi-non-plus-les-ambivalences-du-nouveau-rapport-au-travail>, consulté le 20 mars 2023.

¹⁷¹ RAUCENT E., *op. cit.*

travailleurs et travailleuses les plus vulnérables, notamment en ne diminuant que les salaires les plus élevés, en augmentant le salaire minimum, et en découplant la protection sociale de la participation des bénéficiaires au marché de l'emploi.¹⁷²

3. Second enjeu : la rigidité relative du marché de l'emploi

Deuxièmement, la redistribution du travail ne suit pas une logique arithmétique en se réalisant par effet de « vase communicant » entre les franges employées, sous-employées et non employées de la population active. En effet, l'idée d'une embauche compensatoire suivant une RCTT repose sur un modèle d'organisation du travail moins présent aujourd'hui, celui du taylorisme « où le travail est découpé en séquences élémentaires, recomposé à l'insu du travailleur et imposé à travers des procédures formelles et un contrôle de la hiérarchie ». ¹⁷³ Il est ainsi fondamental de prendre en considération les distorsions géographiques et de qualification qui empêchent aujourd'hui la mise à l'emploi d'un nombre important d'allocataires sociaux.¹⁷⁴

En Belgique, d'une part, les zones géographiques avec un haut taux de chômage sont souvent là où les emplois sont les moins nombreux (à l'exception de Bruxelles) et sont donc les espaces au sein desquelles une RCTT engendrerait le moins de nouveaux emplois. Ainsi, la création de nouveaux emplois dans les zones à plus fortes activités économiques via une RCTT ne suffira pas seule à redresser le chômage structurel qui touche le pays inégalement, et ce spécialement parce que la mobilité géographique de la population active n'est pas parfaitement fluide (contrairement à ce que certains modèles macro-économiques suggèrent).¹⁷⁵ D'autre part, les nouveaux emplois engendrés par une RCTT concentreraient en grande partie des métiers qui correspondent à la qualification d'une minorité de chômeurs. Ceci s'explique par l'écart qui va grandissant entre le niveau de qualification des salariés (de plus en plus élevé) et celui des demandeurs d'emploi (de plus en plus bas).¹⁷⁶

Le régime de travail à temps partiel pourrait également entraver le processus de diminution du chômage par embauche compensatoire. De fait, en Belgique, le temps libéré par une RCTT doit en vertu de la Convention collective n°45 être en priorité proposé aux salarié-e-s à temps partiel. Au vu du fait que la part de prestataires à temps partiel contraint ou subi en Belgique est particulièrement élevée (61 % des travailleuses et 65 % des travailleurs à temps partiel),¹⁷⁷ il est plus que probable que ces derniers décident d'opter pour ce temps de travail supplémentaire (ou pour une péréquation de leur temps partiel).¹⁷⁸

¹⁷² LEVY A., « Prometheus unwound : shorter hours for sustainable degrowth », in VICTOR P. A., DOLTER B. (sous la direction de), *handbook on growth and Sustainability*, Cheltenham (RU) et Northampton (USA): Edward Elgar Publishing, 2017, p. 316.

¹⁷³ VALENDUC G., VENDRAMIN P., *La redistribution collective du temps de travail. Qualité de vie, création d'emplois et réduction des inégalités*, Chaire Travail-Université (UCL-CIRTES), juillet 2017, p. 18.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 21-26.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 24.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 21.

¹⁷⁷ Temps partiel parmi les salariés, selon le régime de temps partiel et le sexe (2017-2021), *Statbel*, 31 mars 2022, [en ligne :] <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/le-travail-temps-partiel#panel-13>, consulté le 12 octobre 2022.

¹⁷⁸ En d'autres termes, « le nombre d'heures de travail d'un salarié n'est pas modifié mais la proportion d'un temps plein s'améliore, ce qui réduit les inégalités salariales entre les temps partiels (le plus souvent des femmes) et les temps pleins. » (*ibid.*, p. 24).

4. Augmentation relative et décentrement absolu de l'emploi

Ces différentes observations nous montrent que le travail n'est pas parfaitement redistribuable. Toutefois, elles n'enlèvent rien à la perspective qu'une certaine redistribution est possible et souhaitable par la RCTT et que s'en suivra nécessairement une diminution du chômage.¹⁷⁹ Par ailleurs, elles montrent que dans le cadre d'une économie en décroissance, l'augmentation de l'emploi ne se fera sans doute pas en termes absolus : la RCTT permettra essentiellement de mieux se répartir la pénibilité des métiers essentiels tout en permettant la disparition des secteurs les plus néfastes sur les plans écologique et social.

La question de la décence du travail employé et de l'équité de sa répartition dans une économie qui réduit son envergure est cruciale. Toutefois, cet impératif de justice sociale par l'emploi ne doit pas nous faire perdre de vue l'enjeu plus radical du décentrement de l'emploi dans une société en décroissance. Décentrer l'emploi et le consumérisme en développant une économie non-marchande fondée sur le besoin (notamment par les communs) offre de fait une voie d'avenir plus crédible à l'émancipation de la société de sa dépendance à la croissance. Dans cette perspective, la réduction du temps de travail aurait davantage pour objectif d'ouvrir l'espace-temps nécessaire au développement de nouveaux modes de subsistance hors marchés et hors redistribution (cf. *infra*).

C. Plus de temps pour consommer moins/mieux ?

1. L'effet compositionnel du temps de travail

La croissance repose sur un cycle travail/dépense au sein duquel les individus et les ménages sont tenus par le maintien d'un certain nombre d'heures de travail en vue de préserver, d'accroître ou de repositionner socialement leur niveau de consommation.¹⁸⁰ À l'inverse, les ménages disposent d'un budget financier mais également d'un budget de temps hors travail, ces deux budgets devant être pris en compte pour déterminer chaque choix de consommation.¹⁸¹ Ainsi, outre l'effet d'échelle relatif à l'envergure de la production, le nombre d'heures travaillées exerce également un effet de composition sur la consommation des ménages. Cet effet compositionnel du temps de travail a été examiné par plusieurs chercheurs et chercheuses afin de déterminer si une RCTT pourrait réorienter les habitudes de consommation des ménages sur une trajectoire plus durable et ainsi diminuer la pression exercée par la consommation sur l'environnement.¹⁸² On peut distinguer trois effets hypothétiques vertueux de la RCTT sur la consommation :

¹⁷⁹ DE SPIEGELAERE S., PIASNA A., *op. cit.*, p. 40.

¹⁸⁰ KNIGHT K. W., ROSA E. A., SCHOR J. B., *op. cit.*, p. 694.

¹⁸¹ BECKER G., « A theory of the allocation of time », *Economic Journal*, 1965, vol. LXXV, pp. 493-517.

¹⁸² *Ibid.* ; JALAS M., « A time use perspective on the materials intensity of consumption », *Ecological Economics*, 2002, vol. XLI, pp. 109-123 ; JALAS M., « The everyday life context of increasing energy demands: Time use survey data in a decomposition analysis », *Journal of Industrial Ecology*, 2005, vol. IX, n°1-2, pp. 129-145 ; DEVETTER F., ROUSSEAU S., « Working hours and sustainable development », *Review of Social Economy*, 2011, vol. LXIX, n°3, pp. 333-355 ; FREMSTAD A., PAUL M., UNDERWOOD A., « Work hours and CO2 emissions: evidence from U.S. », *Househ Rev Polit Econ*, 2019, vol. XXXI, pp. 42-59.

► Lever la pression du temps sur la consommation

Tout d'abord, pour plusieurs types de biens et de services, on observe que la pression du temps oriente les choix de consommation vers des options ayant un impact environnemental plus important. Si vous êtes pressé par le temps, vous aurez plutôt tendance à prendre un taxi plutôt qu'un bus, à acheter un repas préparé plutôt que de cuisiner, à remplacer un appareil électro-ménager cassé ou un vêtement abîmé plutôt que de le faire réparer, etc.¹⁸³ Une réduction du temps de travail aurait le potentiel d'ouvrir un espace au sein duquel s'installeraient des habitudes de consommation et de dépense plus chronophages mais moins énergivores et polluantes.

► Sortir la consommation du marché

Le deuxième effet potentiel tient de la quantité d'activités qu'une réduction collective du temps de travail pourrait tout simplement faire sortir de l'économie marchande et corrélativement rentrer dans l'économie collaborative. Au sein de cette dernière prévaut le partage et l'échange de biens, de services et de savoirs sur un mode non-marchand, donc non-lucratif et croissantiel. L'objectif d'ouvrir un espace-temps dédié à ce type d'activité est de diminuer drastiquement notre dépendance au salaire, et donc à l'emploi, pour subvenir à nos besoins psychologiques et physiques, notamment par le sport, l'art et l'artisanat. Par la mise en commun locale d'espaces et de matériels dédiés à ces besoins, la population intervient directement dans la co-production de son bien-être et s'émancipe partiellement de la triade « productivisme, consumérisme et redistribution » (cf. *infra*).¹⁸⁴

► Déconstruire le positionnement de classe par l'achat

Troisièmement, envisagée dans le cadre plus large d'une politique de répartition équitable du travail et d'une diminution des écarts salariaux, la réduction collective du temps de travail peut contribuer à déconstruire les normes sociales de positionnement de classe par la consommation de biens de prestige. Les inégalités de revenus et les standards de consommation des franges les plus riches de la société constituent de fait un obstacle socio-politique majeur au déploiement de mesures structurelles organisant la décroissance économique.¹⁸⁵ En contribuant à promouvoir une société plus égalitaire, la RCTT pourrait diminuer les comportements consuméristes guidés par des préoccupations de statut social.¹⁸⁶ Par ailleurs, contrairement à l'augmentation des revenus, la satisfaction d'un temps libre supplémentaire ne serait pas positionnelle (c'est-à-dire dépendante de ce que les autres obtiennent), ce qui signifie que cette satisfaction est plus pérenne.¹⁸⁷

¹⁸³ LEVY A., *op. cit.*, p. 313.

¹⁸⁴ SIMMS A., COOTE A., FRANKLIN J., *op. cit.*, p. 31.

¹⁸⁵ DODSON J., LI T., SIPE N., « The socioeconomic equity dimensions of a transition in suburban motor vehicle fuel and technology », in MOORE T., DE HAAN E., HORNE R., GLEESON B. J. (sous la direction de), *Urban Sustainability Transitions*, Springer, 2018, pp. 233-249.

¹⁸⁶ SIMMS A., COOTE A., FRANKLIN J., *op. cit.*, p. 17.

¹⁸⁷ FRANK R., *Choosing the Right Pond*, New York: Oxford University Press, 1985 ; SOLNICK S.J., HEMENWAY D., « Is more always better? A survey on positional concerns », *Journal of Economic Behavior and Organization*, 1998 vol. XXXVII, 373-383.

2. Effets rebond de la RCTT et obstacles culturels

► La prépondérance des facteurs prix et niveau de revenu

Toutefois, ces effets vertueux de la RCTT sur la consommation restent hypothétiques. D'ailleurs la RCTT pourrait même exercer un effet dopant sur la consommation et son empreinte environnementale. Par exemple, si elle engendre des gains de productivité (via la réorganisation du travail) et corrélativement une augmentation des salaires, la réduction du temps de travail pourraient entraîner à la hausse la demande de consommation.¹⁸⁸ Rien n'indique par ailleurs qu'un temps libre plus important, sans réduction de salaire, n'engendre pas directement une explosion des comportements consuméristes polluants et énergivores.¹⁸⁹ D'autre part, une politique économique orientée vers le besoin et la sobriété, implémentée notamment via une réduction du temps de travail et un plafonnement des revenus les plus élevés, pourrait engendrer un effet rebond : la diminution des prix entraînée par une demande de consommation moins importante (sobre) pourrait faire augmenter la demande d'autres consommateurs (non pris en compte dans le cadre de cette politique), notamment la demande étrangère boostant l'exportation.¹⁹⁰

Pour finir, il est difficile d'isoler les effets de la RCTT sur la consommation dans la mesure où le temps de travail habituel (et non légal) diminue généralement de façon graduelle, tout au plus de 2 % par an.¹⁹¹ S'il est clair que les heures de travail structurent le quotidien des ménages et influent sur la nature de leurs activités de temps libre, ces activités dépendent également d'un contexte plus large lié à leurs coûts et à leur accessibilité, aux circonstances familiales, au niveau de revenu, à l'environnement de vie, aux normes et attentes sociales etc.¹⁹² Aucune conclusion systématique ne peut donc être tirée quant à l'influence des contraintes temporelles induites du temps de travail sur les pratiques consuméristes et leur impact environnemental en général.¹⁹³

Si on s'attarde par exemple sur la question des transports, on observe une tendance des consommateurs à opter pour des modes de transport plus rapides, comme l'avion, non pas pour compenser la contrainte temporelle, mais plutôt pour accéder à des destinations plus lointaines. On observe également au sein des classes moyennes et urbaines que l'augmentation des voyages en avion ont tendance à contrecarrer les gains environnementaux d'un faible taux de possession de voiture.¹⁹⁴ L'innovation dans le transport et sa démocratisation produisent donc des effets rebond importants sur le plan de la consommation d'énergie,

¹⁸⁸ KNIGHT K. W., ROSA E. A., SCHOR J. B., *op. cit.*, p. 694.

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ SIMMS A., COOTE A., FRANKLIN J., *op. cit.*, p. 4 ; CIEPLINSKI A., D'ALESSANDRO S., GUARNIERI P., « Environmental impacts of productivity-led working time reduction », *Ecological Economics*, 2021, vol. CLXXIX, p. 1-10.

¹⁹¹ ANTAL M., PLANK B., MOKOS J., WIEDENHOFER D., *op. cit.*, p. 7.

¹⁹² LINDSAY J., LANE R., HUMPHERY K., « Everyday life after downshifting: consumption, thrift, and inequality », *Geogr. Res.*, 2020, vol. LVIII, pp. 275-88 ; HANBURY H., BADER C., MOSER S., « Reducing working hours as a means to foster low(er)-carbon lifestyles? An exploratory study on Swiss employees », *Sustainability*, 2019, vol. XI, n°7, p. 2024.

¹⁹³ KENNEDY E. H., KRAHN H., KROGMAN N. T., « Downshifting: an exploration of motivations, quality of life, and environmental practices », *Sociol. Forum*, 2013, vol. XXVIII, pp. 764-83 ; MELO P. C., GE J., CRAIG T., BREWER M. J., THRONICKER I., « Does work-life balance affect pro-environmental behaviour? Evidence for the UK using longitudinal microdata », *Ecol. Econ.*, 2018, vol. CXLV, pp. 170-81.

¹⁹⁴ OTTELIN J., HEINONEN J., JUNNILA S., « Greenhouse gas emissions from flying can offset the gain from reduced driving in dense urban areas », *J Transp Geogr*, 2014, vol. LXI, pp. 1-9.

indépendamment du temps dont disposent les ménages. Les émissions générées par les déplacements de voyage dépendraient en effet plus significativement du prix des différents moyens de transport que du temps disponible hors travail.¹⁹⁵

► L'ancrage de normes sociales et identitaires consuméristes

Encore une fois, plus qu'un outil économique dont les effets sur la consommation sont attendus à court terme, *ceteris paribus*,¹⁹⁶ la RCTT constitue plutôt une mesure à intégrer dans une stratégie politique décroissante plus large. Politique qui tendrait à réorienter (potentiellement de façon contraignante) les modes de vie de l'ensemble de la population vers des formes plus durables de socialisation et d'identification. Cela pourrait par exemple passer par l'introduction de taux d'imposition beaucoup plus élevés sur les comportements les plus polluants, voire par la mise en place de quotas de consommation commercialisables ou non (par exemple, sur les kilomètres parcourus individuellement en avion).

La perspective de partager plus équitablement le travail employé et non employé au sein de la population active implique également de réaliser un travail collectif de réflexion critique autour de l'ordre social genré et de son impact sur les habitudes de travail. Par exemple, la journée de six heures implémentée par Kellogg en 1930 a graduellement été abandonnée, département par département, pour être complètement rejetée en 1985, ce qui, selon certains auteurs, s'explique notamment par la dissonance culturelle que cette RCTT avait générée au sein des ménages : « ce sont les travailleurs masculins de l'usine qui se sont mobilisés pour un retour à une journée de travail de huit heures. Une journée de travail de six heures réduit la position centrale du travail dans la société et, par conséquent, affaiblit la position de l'homme au sein de la famille. À cela s'ajoute le fait que l'essor de la télévision a réduit l'enthousiasme pour les activités de loisirs vécues en commun. »¹⁹⁷ Si cet exemple peut sembler « sans rapport » avec la réalité actuelle du travail, il illustre toutefois avec force l'attachement culturel et identitaire (et non seulement matériel) qu'éprouvent les travailleurs vis-à-vis de l'emploi à temps plein, attachement qui est en partie construit sur fondement des normes de genre.

D. L'économie de la subsistance et les communs

1. Un nouveau rapport au temps pour la co-production du bien-être

Une réduction collective du temps de travail suffisamment importante permettrait également à la population de développer des activités locales et informelles de production et d'auto-provisionnement. Et de fait, si elle requière moins de travail (employé) pour la production de biens destinés à l'échange et la création d'une plus-value, une décroissance soutenable sur le plan social requière toutefois *plus de travail* (socialisé ou collectivisé) pour la production de biens dont la valeur d'usage est jugée essentielle à la reproduction de la société.¹⁹⁸ Les ac-

¹⁹⁵ SCHÄFER A., HEYWOOD J. B., JACOBY H. D., WAITZ I. A., *Transportation in a Climate-Constrained World*, Cambridge: The MIT Press, 2009.

¹⁹⁶ C'est-à-dire, toutes choses étant égales par ailleurs.

¹⁹⁷ DE SPIEGELAERE S., PIASNA A., *Le pourquoi et le comment de la réduction du temps de travail*, ETUI, 2020, p. 77. Pour aller plus loin, voy. : HUNNICUTT B.K., *Kellogg's six-hour day*, Philadelphie: Temple University Press, 1996.

¹⁹⁸ LEVY A., *op. cit.*, p. 309.

tivités permettant la reproduction sociale, telles que l'éducation, les transports en commun, les soins de santé, la garde d'enfants, les pensions etc. sont encore essentiellement prises en charge par les services publics et/ou par un nombre important de travailleuses, employées ou informelles (souvent précarisées). Au sein d'une société qui organise la décroissance de son activité marchande, il est essentiel non seulement que ce travail reproductif puisse être fondé sur de nouvelles ressources en dehors du modèle redistributif mais aussi qu'il ne soit pas davantage chargé sur les épaules de ceux (et surtout celles) qui sont déjà les plus défavorisés.¹⁹⁹

Pour les chercheurs de la NEF (citée plus haut, cf. *supra*), une réduction du temps de travail employé à vingt-et-une heures par semaine, contrairement à la semaine des quatre jours, forcerait la population à définir pour elle-même une configuration fondamentalement différente du temps, de l'argent et de la consommation. Elle contribuerait ainsi à transformer les fondements du sentiment d'autonomie, passant du pouvoir de gagner et de dépenser de l'argent au pouvoir de contrôler ce à quoi on attribue du temps.²⁰⁰ Dans la perspective, déjà mentionnée plus haut, de coproduire son bien-être et celui des autres, elle accorderait aux individus le temps nécessaire pour « apprendre et s'aider mutuellement, recouvrer confiance dans ce qu'ils connaissent déjà, et développer des compétences qui ont été négligées ces 60 dernières années ». ²⁰¹ Cette perspective exige de recréer un lien social (à différentes échelles) à travers lequel chaque communauté de personnes se rassemblerait pour définir ensemble, avec l'aide de professionnels, ce dont elle a besoin et les moyens qu'elle est prête à mettre en œuvre pour y accéder.²⁰²

2. L'économie informelle, horizon politique de la décroissance ?

Paradoxalement, cela implique d'une part de remettre en question « la "monopolisation" des fonctions non-marchandes par la fonction publique » ²⁰³, (comme l'éducation, l'administration ou la santé) sans pour autant, d'autre part, faire disparaître la fonction publique et faire basculer ses attributions dans le domaine privé et marchand. Sortir de la dichotomie public/privé qui « cristallise tout un système d'oppositions fonctionnelles » semble difficile à imaginer tant cette dichotomie s'est graduellement imposée au cours de l'histoire récente comme une structure incontournable de la société moderne. Toutefois, une « troisième voie », la voie du collectif et de l'informel, si révolutionnaire et utopiste qu'elle paraisse, repose en réalité sur la mise en œuvre et sur l'adaptation de modes de vie qui existent déjà (ou ont déjà existé) et qui se sont développés en marge de l'économie capitaliste. À noter qu'aujourd'hui une majorité de l'humanité subvient à ses besoins grâce à l'économie informelle, l'emploi et le consumérisme à tout crin représentant donc plutôt un mode de subsistance singulier et minoritaire dans le monde (et peut-être une parenthèse dans l'histoire ?). ²⁰⁴

¹⁹⁹ SIMMS A., COOTE A., FRANKLIN J., *op. cit.*, p. 22.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 16.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 23.

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ HÉLY M., *Les métamorphoses du secteur associatif*, Paris : PUF, 2009, p.25

²⁰⁴ Organisation internationale du travail, « L'économie informelle emploie plus de 60% de la population active dans le monde, selon l'OIT », *Actualités*, 30 avril 2018, [en ligne :] https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_627201/lang-fr/index.htm#:~:text=Economie%20informelle-,L'%C3%A9conomie%20informelle%20emploi%20plus%20de%2060%20pour%20cent%20de,et%20les%20pays%20en%20d%C3%A9veloppement,consulté le 29 mars 2023.

Un intérêt croissant est ainsi porté au sein de la recherche aux formes de travail et d'organisation qui prévalent dans le Sud global et qui reposent notamment sur l'agriculture communautaire, l'artisanat et les communs.²⁰⁵ Prendre en exemple ces modes d'existence va à l'encontre du paradigme occidental de « développement » au nom duquel l'industrialisation, l'intégration au marché global et le « relèvement » économique et social sont défendus (et imposés) à travers le monde.²⁰⁶ Pourtant, et contrairement à ce que défendent les organisations internationales et banques de développement,²⁰⁷ plusieurs éléments indiquent qu'un tel développement, s'il booste à court terme le PIB d'un pays, génère le plus souvent une pauvreté structurelle, des emplois hautement précaires et une dépendance contrainte à l'emploi.²⁰⁸ Des luttes sociales contre le développement capitaliste rejoignent ainsi couramment la défense de modes de vie traditionnels et la protection du milieu environnemental dans lequel ces modes de vie s'inscrivent.²⁰⁹

Toute la question est dès lors de savoir « quelle échelle, pour quel objectif ? » et avec quels outils de démocratie participative peut-on voir ces modes de vie se démultiplier et atteindre la masse critique nécessaire à faire basculer la production et la reproduction sociale sur une trajectoire qui respecte les limites physiques et les diverses temporalités de la biosphère. Entre banques de temps, éco-villages, communautés d'énergie, villes de transition, GASAP, coopératives alimentaires, fermes collectives, une variété d'initiatives émergent et offrent un nouvel horizon politique quant aux formes que pourrait prendre le travail dans une société décroissante.

²⁰⁵ CHAMBERLAIN J. A., *Undoing Work, Rethinking Community. A Critique of the Social Function of Work*, Ithaca: Cornell University Press, 2018 ; HELFRICH S., BOLLIER D., « Commons », in D'ALISA G., DEMARIA F., KALLIS G. (sous la direction de), *Degrowth: A Vocabulary for A New Era*, Londres: Routledge, 2015, pp. 75-78.

²⁰⁶ HOFFMANN M., PAULSEN R., *op. cit.*, p. 351.

²⁰⁷ Voy. notamment : ALAMI I., DIXON A. D., MAWDLSEY E., « State capitalism and the New Global D/development Regime », *Antipode*, 2021, vol. LIII, n°5, pp. 1294-1318.

²⁰⁸ *Ibid.* ; HICKEL J., *The Divide*, Londres: Penguin Random House, 2017 ; SRNICEK N., WILLIAMS A., *Inventing the Future. Postcapitalism and a World without Work*, Londres: Verso, 2015.

²⁰⁹ ANGUELOVSKI I., « Environmental Justice », in D'ALISA G., DEMARIA F., KALLIS G. (sous la direction de), *Degrowth: A Vocabulary for A New Era*, London: Routledge, 2015, pp. 33-36.

CONCLUSION

Les indicateurs et les institutions de la croissance, tels que l'emploi et son marché, exercent une hégémonie culturelle sur la société moderne. Plutôt que d'être appréhendés comme des formes particulières et historiquement situées d'organisation économique et sociale, ils sont considérés comme « l'étoffe » même de la réalité. La présente analyse aura donc eu pour premier objectif de déconstruire le modèle croissancier et surtout le modèle de travail qu'il impose. La centralité de l'emploi, et donc la dépendance matérielle et identitaire généralisée au salariat, est le fruit de développements culturels mais aussi techniques ayant fait passer le travail du statut de fléau nécessaire à celui de vertu individuelle. Le travail est ainsi devenu une fin en soi dont on ne semble plus fondamentalement questionner l'utilité sociale collectivement. Il est aussi et tout à la fois l'aboutissement et l'instrument de différents rapports de force qui ont fini par se sédimenter au sein d'institutions et de normes faisant prévaloir l'impératif d'accumulation. Et de fait, l'accroissement de la productivité en vue de générer toujours plus de richesses à redistribuer entre travailleurs et capital est au fondement non seulement du Pacte social qui institutionnalise en 1944 la concertation sociale en Belgique mais aussi de la déclaration commune sur la productivité de 1954 signée par les représentants syndicaux et patronaux.

Force est de constater que ce modèle d'accroissement infini des richesses se bute aux limites physiques des ressources naturelles sur lesquelles il repose, et ne produit dès lors plus le progrès social acquis par les mécanismes de redistribution qui l'accompagnent. L'ère néolibérale de ce modèle tire par l'endettement et par le détricotage de l'État social les maigres opportunités de croissance laissées par une économie dont la productivité et l'exploitation des ressources arrivent à saturation. L'emploi, duquel la population est essentiellement dépendante pour vivre, pâtit directement de cette situation. En effet, si le statut salarié permanent et à temps plein reste la norme théorique du modèle de travail actuel, il laisse place depuis les années 1970 à des formes de plus en plus précaires et flexibles d'emploi et de sous-emploi.²¹⁰ Par ailleurs, si le modèle de croissance infinie est impossible, il se révèle également indésirable tant il engendre des désastres environnementaux (et notamment climatiques) desquels aucune croissance « verte » ne pourra raisonnablement nous sauver.

Pour un nombre croissant d'auteurs, ces constats posent la nécessité de sortir l'économie du paradigme croissancier et donc d'imaginer de nouveaux modes de travail et de production soutenables autant sur le plan environnemental que sur le plan social. L'écologisation et la démocratisation de l'économie par la décroissance se révèle être une opération délicate d'un point de vue social tant elle requiert la transformation radicale mais aussi l'arrêt pur et simple d'activités (et donc d'emplois) collectivement jugées non désirables sur les plans social et/ou écologique. Pour faire face à cet enjeu, une remise en question globale et démocratique du travail, de son sens, de sa centralité et de sa valeur doit être engagée. Il est ainsi apparu essentiel de remettre en question non seulement notre engagement idéologique et inconditionnel envers le travail mais aussi les logiques marchandes qui animent l'allocation et l'organisation du travail, et ce au profit

²¹⁰ Raucent E., *op. cit.* ; RAUCENT E., « Le travail sous l'ère du capitalisme de plateforme : le salariat en miettes ? », Bruxelles : CPEC, Étude n°39, 2022, [en ligne :] <http://www.cpecp.be/publications/capitalisme-plateforme>.

d'une réflexion autour de l'utilité sociale de ce dernier. D'une part, ce questionnement nous mène à réintégrer (et prioriser) dans la définition du travail les tâches réalisées hors marché et peu valorisées et pourtant essentielles à la reproduction de la société. D'autre part, il nous permet de reconsidérer la valeur et l'importance de l'improductivité, soit du repos et de l'oisiveté, en vue de resynchroniser l'action humaine et les diverses temporalités de la biosphère. La rémunération constitue également un champ d'investigation et de questionnement pour la pensée décroissante : comment redéfinir le concept de valeur à l'aune de l'impératif de décroissance ? Comment résoudre les distorsions dans la valorisation du travail caractéristiques du modèle croissant, tels que les écarts salariaux démesurés ou les incohérences entre valeur marchande et valeur socio-environnementale du travail ? La rémunération du travail domestique et le revenu universel peuvent-ils répondre aux objectifs décroissants de socialisation du bien-être et d'affranchissement des individus des marchés et de l'emploi ? Pour finir, la question de la pérennisation du modèle de sécurité sociale qui socialise les risques liés au marché de l'emploi doit nécessairement être posée au vu du fait qu'un tel modèle repose sur la redistribution des fruits d'une croissance devenue insoutenable.

Si la décroissance appelle à des outils de partage de l'emploi et de promotion des métiers de la transition (donc à une justice sociale par l'emploi), elle ouvre également la voie, plus radicale, à des mécanismes de justice sociale en dehors de l'emploi. Dans la première comme dans la deuxième perspective, la réduction collective du temps de travail constitue une mesure phare de la pensée décroissante. Notre analyse nous a permis d'envisager les différentes opportunités mais aussi les nouvelles questions qu'entraîne une réduction drastique et collective du temps de travail dans une société qui organise la décroissance de son économie. La RCTT pourrait constituer tout à la fois une mesure qui accompagne socialement la réduction, voire la cessation, des activités économiques insoutenables sur le plan écologique, une mesure contribuant à rendre accessibles et désirables les modes de consommation qui respectent les limites physiques et environnementales de l'ensemble du milieu naturel, et une mesure qui ouvre la voie au développement d'activités hors marché (et hors redistribution) contribuant à la co-production du bien-être de la population.

La présente étude a eu pour objectif d'ouvrir une brèche dans ce qui apparaît comme l'élément le plus inébranlable et omniprésent de notre quotidien, le travail. Remettre en question le travail, mais surtout sa centralité et l'impératif productiviste qui le sous-tend, se révèle en effet essentielle face à la nécessité de réadapter l'activité humaine aux limites et aux rythmes du milieu naturel. Notre étude met en lumière un champ de recherche encore largement inexploré et appellent à de nouveaux questionnements. Il est en effet apparu que le travail et le temps que nous y consacrons ne sont utilement questionnés que si on les croise avec d'autres enjeux qui, ensemble, remettent en question le paradigme de la croissance économique. Comment par exemple repenser le fonctionnement et les structures de l'entreprise dans une économie que l'on souhaite centrée sur le besoin et la durabilité ? Certains de ces enjeux dépassent par ailleurs nos frontières et transforment la question du travail dans une économie décroissante en un enjeu global. Comment de fait intégrer au débat notre dépendance au travail réalisé par des millions de personnes en dehors de nos frontières pour la garantie de nos besoins vitaux ?

Emma Raucent est titulaire d'un master en droit ainsi que d'un master de spécialisation en philosophie du droit. Elle est chargée de recherche dans la thématique Famille, Culture & Éducation, au sein du pôle Recherche & Plaidoyer du CPCP.

RAUCENT Emma, *Le travail dans une économie décroissante. Replacer l'activité humaine dans les limites planétaires*, Bruxelles : CPCP, Étude n°42, 2023, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/travail-decroissance>.

Désireux d'en savoir plus !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Il apparaît de plus en plus clairement qu'une diminution de la pression exercée par l'économie marchande sur l'environnement doit nécessairement passer par une réduction de l'envergure de cette économie. Et donc par la réduction (voire la suppression) de certaines franges de la production, à commencer par celles qui sont les plus polluantes et qui ne sont pas jugées indispensables à la reproduction de la société. Traduite en termes de récession au sein d'une économie fondée sur la croissance, cette réduction prend pourtant tout son sens si elle s'inscrit dans le cadre plus large d'une politique structurelle faisant sortir l'économie du paradigme croissanciel. Partant des constats posés par les chercheurs et chercheuses de la décroissance, la présente analyse examine les enjeux que de tels changements engendreraient vis-à-vis du travail et spécialement du travail employé. Comment redéfinir le travail et le rôle qu'il joue au sein d'une société décroissante ? Quel avenir pour les rapports salariés et les institutions propres à ces rapports (comme le marché de l'emploi et le chômage) dans une économie dont on organise la décroissance ? Est-il possible de déconstruire les liens quasi-consubstantiels qui lient aujourd'hui l'emploi et la croissance ? Comment déconstruire l'impératif de « l'emploi à tout prix » qui justifie la promotion d'activités économiques désastreuses pour l'environnement et faire se rejoindre les luttes sociales et environnementales ? Dans quelle mesure une réduction collective du temps de travail peut-elle contribuer à garantir non seulement une justice sociale par l'emploi mais aussi une émancipation sociétale de l'emploi ?

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Avenue des Arts, 50/6 – 1000 Bruxelles

02 318 44 33 | info@cpcp.be

www.cpcp.be | www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :
www.cpcp.be/publications/